

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DULAC
DEPARTEMENT DE WAYI
SOUS-PREFECTURE DE DOUM-DOUM
CANTON ISSEIROM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

<p>PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON ISSEÏROM Période juillet 2015 à juin 2019</p>
--

Elaboré par la population du Canton Isseïrom
Et l'accompagnement technique de SOS SAHEL International TCHAD
Avec l'appui financier du PADL-GRN, un programme de la coopération
Tchad-Union Européenne

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population du canton Isseïrom et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG SOS SAHEL International

juillet 2015

Table de matières

Liste de tableaux	iv
Liste des figures	iv
Liste des Abréviations	v
Introduction	1
Contexte général d'élaboration du PDL	1
Méthodologie d'élaboration du PDL	2
I. Généralités sur le canton	9
1.1. Milieu physique	9
1.1.1. Localisation géographique.....	9
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	9
1.1.2.1. Relief	9
1.1.2.2. Climat	9
1.1.2.3. Hydrographie	10
1.1.3. Les ressources naturelles.....	10
1.1.3.1. Sols.....	10
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	10
1.1.3.3. Faune	11
1.2 Milieu humain	13
1.2.1. Historique du canton.....	13
1.2.2. Caractéristiques démographiques	14
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	14
1.2.4. Organisations modernes.....	15
1.2.5. Les intervenants	16
1.2.5.1. Les projets et ONG	16
1.2.5.2. Les services déconcentrés de l'Etat	17
1.2.6. Les infrastructures.....	18
1.3. Activités économiques	21
1.3.1. Agriculture	21
1.3.2. Élevage	21
1.3.3. Pêche.....	22
1.3.4 Commerce.....	22

1.3.5 Artisanat	23
1.3.6 Les autres activités.....	23
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine.....	25
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	26
2.1.1 Résultats du diagnostic	26
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	27
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	28
2.2.1 Résultats du diagnostic	28
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	28
2.3. Economies.....	29
2.3.1 Résultats du diagnostic	29
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	30
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	30
2.4.1 Résultats du diagnostic	30
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	31
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	31
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	31
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	32
2.6. Affaires sociales-Genre	32
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	32
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	33
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	33
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	33
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	34
2.8. Synthèse du bilan diagnostic.....	35
2.8.1. Domaine agriculture, élevage et pêche.....	35
2.8.2. Domaine environnement et Tourisme	36
2.8.3. Domaine économie.....	36
2.8.4. Domaine santé, eau potable et assainissement.....	36
2.8.5. Domaine éducation.....	37
2.8.6. Domaine affaires sociales et genre.....	38
2.8.7. Domaine gouvernance et paix	38
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	39
IV. Projets de développement sur la durée du plan	42
4.1. Agriculture, Elevage, pêche	42

4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	45
4.3. Economie.....	46
4.4.Santé-Eau potable-Assainissement.....	47
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	49
4.6. Affaires sociales-Genre	51
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité.....	52
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions.....	54
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	54
5.1.1 Mobilisation des ressources locale	55
5.1.2 Mobilisation des ressources additionnelles auprès des partenaires.....	55
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	55
5.3 Planning annuel de travail.....	57
5.3.1. Agriculture, Elevage, pêche.....	57
5.3.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	58
5.3.3. Economie	59
5.3.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	60
5.3.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport.....	61
5.3.6. Affaires sociales-Genre	62
5.3.7. Gouvernance-Paix –Sécurité.....	62
Conclusion.....	63
Annexes	64

LISTE DE TABLEAUX

Tableau I	: Regroupement des villages du canton isseirom
Tableau II	: Evolution de la pluviométrie sur une période de 5 ans
Tableau III	: Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton
Tableau IV	: succession de la dynastie Kouri Koura
Tableau V	: Répartition de la population canton Isseirom par sexe et par âge
Tableau VI	: Etat des lieux des effectifs et des salles de classe
Tableau VII	: Infrastructures sanitaires dans le canton isseirom
Tableau VIII	: Effectif des cheptels du canton Isseirom
Tableau IX	: Principaux marché hebdomadaires du canton Isseirom
Tableau X	: Ratio point d'eau par nombre d'habitants
Tableau XI	: Coût de la première année de mise en œuvre du PDL

LISTE DES FIGURES

Figure 1	: Schéma de zonage du canton Isseirom
Figure 2	: Localisation des principales ressources naturelles le canton Isseirom
Figure 3	: Localisation des infrastructures socio éducatifs et sanitaires
Figure 4	: Localisation des infrastructures socio économiques dans le canton Isseirom

LISTE DES ABREVIATIONS

ACTED	: Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
ADC	: Association de Développement du Canton
AFD	: Agence Française pour le Développement
AGR	: Activité Génératrice de revenu
ALIMA	: Alliance for International Medical Action
ALV	: Animateur Local Volontaire
APE	: Association des Parents d'Elèves
ATS	: Agent Technique de Santé
CCD	: Comité Cantonal de Développement
CDA	: Comité Départemental d'Action
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CIVD	: Comité Inter Villageois de Développement
COSAN	: Comité de Centre de Santé
CS	: Centre de Santé
CT	: Commission Thématique
CTD	: Comité Technique Départemental
FAO	: Food and Agriculture Organisation ou Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIT	: Front Inter Tropical
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IDE	: Infirmier Diplômé d'Etat
IDEN	: Inspection Départementale de l'Education Nationale
IPEB	: Inspection pédagogique d'enseignement de base
MO	: Main d'Ouvre
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation de Producteurs
PADL-GRN	: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion de Ressources
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PANG	: Projet d'Aménagement de mille hectares de Ngouri
PDL	: Plan de Développement Local
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PNSA	: Programme National de Sécurité Alimentaire
PROADEL	: Projet d'appui au Développement Local
SODELAC	: Société de Développement du Lac
UNICEF	: United Nation International Children's Emergency Fund
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

INTRODUCTION

Contexte général d'élaboration du PDL

Durant plusieurs décennies, les diverses interventions de l'Etat et autres partenaires techniques et financiers au profit des communautés rurales ont donné des résultats mitigés. Ceux-ci ont toujours opéré sans la prise en compte des vrais problèmes et préoccupations des populations. En effet, les actions sont généralement réalisées selon une approche thématique et descendante, planifiées par les responsables des projets et des services déconcentrés de l'Etat sans l'implication de la population cible.

Le canton Isseirom, l'un des 10 cantons que compte le département de Wayi dans la région du Lac au Tchad, est également confronté à cette problématique de développement. En effet, le canton regorge des potentialités sous diverses formes, plus particulièrement en ressources naturelles (ouadis, polders, natron) et humaine (jeunesse de sa population). Plusieurs programmes, projets et services techniques de l'Etat ont réalisés des actions et poursuivent encore leur intervention dans le canton. Il s'agit entre autres : de la production de plants pour le reboisement ; la lutte contre les épizooties ; la fixation des dunes pour lutter contre l'ensablement des ouadis ; la réalisation des forages ; la construction des parcs de vaccination, l'aménagement des ouadis et polders, etc. ...

Toutes ces actions réalisées n'ont pas contribué à une amélioration des conditions de vie de cette population. La population fait face au problème de famines quasi récurrentes et l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable) fait cruellement défaut dans la majorité des villages du canton. Ce qui les obligent à s'enfermer dans une logique de survie et, ne parviennent pas à réfléchir réellement sur les problèmes qu'elles rencontrent et d'en trouver des solutions appropriées.

La politique de décentralisation en cours, prônée par le Gouvernement par la mise en place des collectivités territoriales et qui offre une opportunité aux populations, tarde à être effective. Le gouvernement n'a pas encore délimité le ressort territorial des collectivités et les niveaux de planification sont encore restés au niveau national et sectoriel.

Parmi les prérogatives qui seront transférées aux collectivités locales figure la planification, ce qui explique l'élaboration de documents de planification pour une meilleure prise en charge des besoins des citoyens qui leur sont dévolues. Le plan de développement local qui est un instrument de négociation financière pose la problématique du développement et définit les axes stratégiques d'intervention en termes d'accès aux services sociaux de base, les secteurs productifs, la gestion des ressources naturelles, la structuration et l'organisation des populations, etc.

En attendant la mise en place des collectivités territoriale, l'Union Européenne à travers le PADL GRN accompagne les populations et leurs organisations qui s'investissent efficacement dans l'élaboration d'un document de négociation pour le développement socio-économique de leur territoire.

Le canton Isseirom n'est pas resté en marge et s'est aussi inscrit dans cette dynamique de changement en terme de développement. L'action qui est mise en œuvre par SOS SAHEL vise à accompagner la population du canton à la structuration et à la planification de son développement. L'appui technique et financier est assuré par le PADL-GRN.

Méthodologie d'élaboration du PDL

Ce plan de développement est le fruit de plusieurs concertations entre les populations et les autres acteurs en présence dans le canton Isseïrom. Pour des raisons évidentes d'appropriation et selon le principe de base de la planification participative, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont réalisé toute les étapes du processus de la planification avec l'équipe du projet.

Il faut comprendre par planification participative, la démarche par laquelle tous les acteurs locaux (autorités administratives et traditionnelles, les organisations de la société civile, les organisations des producteurs, les services déconcentrés de l'Etat, etc.) sont impliqués dans le processus.

Plusieurs étapes se sont succédées pour déboucher sur ce plan de développement. Il s'agit de :

Etape 1 : information et sensibilisation de la population sur l'intervention du projet

Plusieurs ateliers et rencontres ont servi de cadre pour informer les acteurs locaux :

↳ Atelier de lancement à Bol, chef lieu de la région.

Cette rencontre a lieu le 23 mai 2013. L'objet de cette rencontre est d'informer l'exécutif régional et les délégations techniques régionales sur le contenu du projet mais aussi d'obtenir leur appui dans sa mise en œuvre.

↳ Réunion départementale d'information à Ngouri.

Le démarrage des activités du projet dans le département de Wayi a été marqué par la tenue d'une grande réunion d'information le 30 mai 2013. Cette rencontre est animée par l'équipe du projet, appuyée par le Coordonnateur Exécutif de SOSSAHEL International Tchad.

Elle a permis d'informer et de sensibiliser l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans le processus, pour une appropriation du projet (les autorités administratives, les chefs de canton, les Services Techniques Déconcentrés, les représentant des chefs religieux, les représentants des Associations, les représentantes des organisations féminines, etc.). Au cours de cette rencontre, l'approche, la démarche ainsi que le rôle des différents acteurs ont été présentés et discutés.

↳ Réunion cantonale d'information

Cette réunion est réalisée le 27 décembre 2013 au palais cantonal d'Isseïrom, chef lieu du canton. Cette rencontre a regroupé la majorité des chefs de village du canton accompagné ou non de notables. Les informations sur l'intervention du projet, les critères de désignation des représentants des villages aux réunions de groupe de villages ainsi que le rôle et la responsabilité des chefs de village pendant le processus de planification ont été expliqués aux participants.

Deux moments clé ont marqués cette réunion :

- La mise sur pied d'un comité chargé de suivre et appuyer l'équipe du projet au début du processus de planification. Ce comité composé de 3 personnes (1 président, 1 secrétaire général, 1 trésorier) est appelé à disparaître une fois que l'association de développement cantonal (ADC) est mise en place.
- La liste des villages du canton est remise à l'équipe du projet. Des discussions autour des critères censés faciliter le regroupement des villages du canton par groupe de village sont engagées avec les participants. Il s'agit de : (i) la distance entre les villages, (ii) la présence des fleuves (iii) les grandes mosquées pour les prières de vendredi, (iv) les bureaux de vote ;

Le regroupement de villages a été un travail itératif il a permis d'identifier 233 villages répartis en 13groupes.

Figure 1 : Schéma de zonage du canton Isseirom

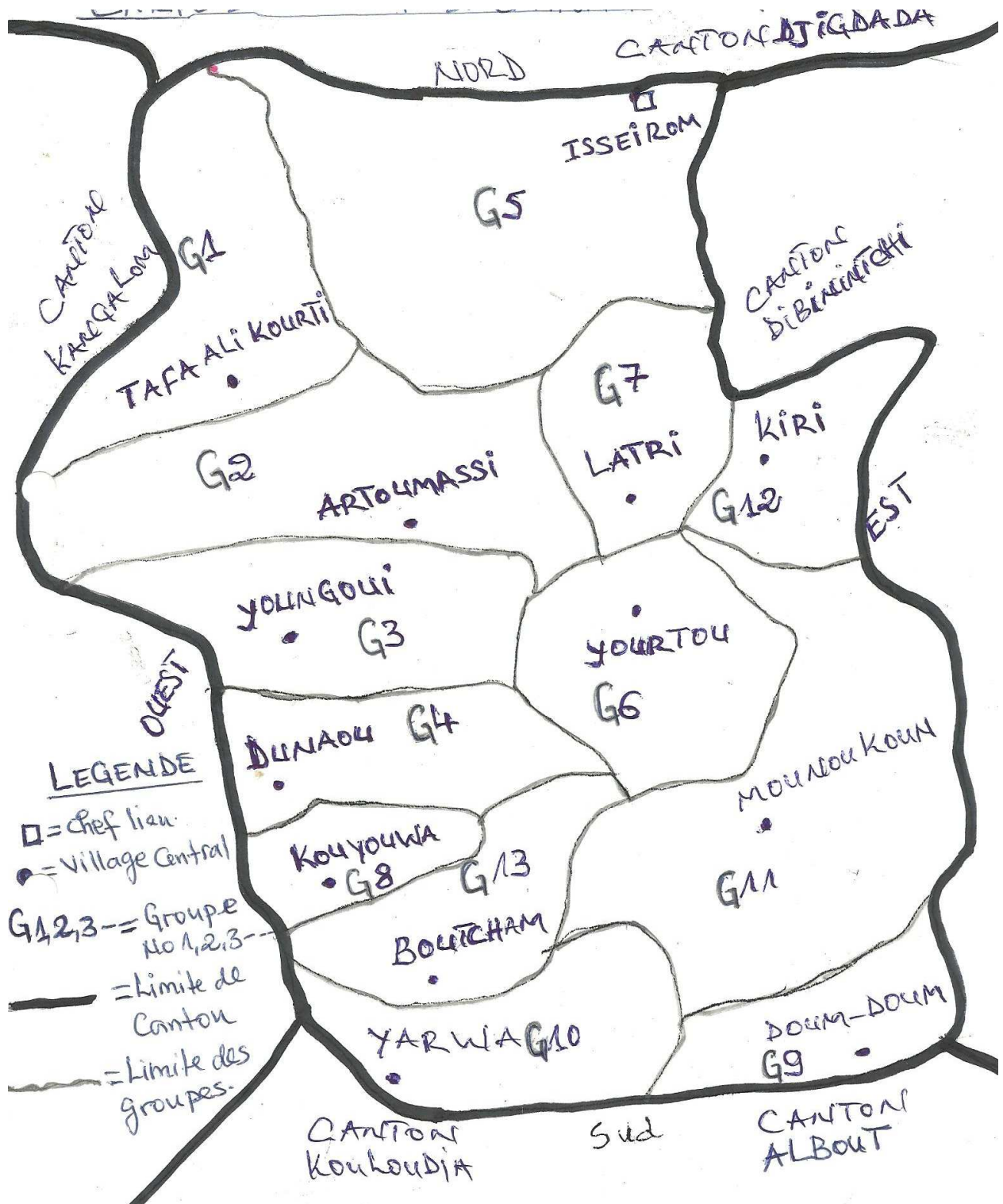


Tableau I : Regroupement des villages du canton Isseirom

Groupe de villages	Liste des villages par groupe
Groupe 1 (26 villages)	<p>Tafa Ali Kouriti¹ : Ibroun , Ibroun Al Hadji, Tafa Abba Kaka, Ngarandoufa,Allarom,MataouMahamatNdy,NgarandoufaSud,TafaBobomi,TafaArsai, Ngarandoufa1,Ngarandoufa 2,Kourlia,MataouNgantcha,Mataoukintchia,TafaOumar,TafaKintchima,TafaKafereti,Mat ou Koura, TafaAbdouDjima,AmbahAfouno,MataouMbodoubomi,TafaWolleti,Tafa Mara Moussa,MataouKonkia,Kangourom</p>
Groupe 2 (19 villages)	<p>Artoumassi : Bah,LantouKitiri,Naoud Nord,Artou,Lantou,LantouDouboum,Artoumassi2,LantouSaleri,Lantou Al Hadji Moutoura,Naoud Sud,Lantou 2, Bah2,LantouDarkanouri,LantouKoudjalom, Artoumassi3,Mapal, Artou2,Artoumassi Centre</p>
groupe 3 (23villages)	<p>Youngoui Koura : Youngoui Hassan Moussa, Youngoui Adam Marom, WaneTougoula,Kaika Ouest, YoungouiKaika Est, YoungouiMadoukitchi, YoungouiBlabilim,WaneTouma,Ndjah,YoungarKadiatchoulounti, Touma,YourbronKaferom,IgaAmbdouAdji, Youngoui Issa Chourom, YouyouKokeri,IgaDjibrineGana, YouyouMamada, YoungouiBaltoumi,Iga Koura, YoungouiMadjigou,WaneMaraMani,WaneChollori</p>
groupe 4 (17 villages)	<p>Dunaou : Babile,Tafa,WairomNgoudoNgore,Wairom Moussa Douni,TafaKaidiKoreti, WairomKoura,WairomSud,Katra,Soutoua,Fatou,DunaouBraouli, Fatou 2,Ndjoir,Kilom,Katra 2,Dumou Ouest,Kaladou</p>
groupe 5 (23villages)	<p>Isseirom : Kourtourom 1,Noh Barmboti,Seitirom,Guitia,Kouyai, Asayalom,Kinerekeri, Bourandji,Kourtourom 2,Kiri 2,Soulla,Madirom Woli,Koum,Koul Djaro1,Noh Meleti,KoulDjarom 2,Noh,Mamay,Boulia,Kiri 1,Doumbah</p>
groupe 6 (26 villages)	<p>Yourtou : KairaFitey,Ngah Adam Koulouti,NgahBahri,Abormedi,WayouBourniri,NgahTahati,Dourom,WayouMbodouAbb ati,MaouOuest,MaouEst,Ngah Nord,Kao,Abdabrai,YourtouSud,KairaKardjali,MaouAlichoukouri,WayouBoulambri,Your tou Centre, NgahTochoti,KairaGuidji, Ngah Sud , Wayou Koura, KairaBounoura, Wayourom,KairaDjarrayate.</p>
Groupe 7(16 villages)	<p>Latri : Toumbala,Dallah 1,Allaykaouri,Kayra,Dallah 2 ,Matchiri,Merdom,Kounde,Bassin 1,Bassin 2,Bassin 3,Mourouwa,Molorom Wali,Afounari,Barbeleti</p>
groupe 8(11villages)	<p>Kouyouwa : Karofa,KarofaBrati,Mairom,Djilom,Kaulerom,Alaibaharti,Kileirom,Kallea,KarafaFoulatiri, Koulorom 1</p>
groupe 9(17 villages)	<p>Doum-Doum : Biroudou,Kouriti,BaltouromWoyoti,BaltouromHalandouri,Darngouma,MoussaKolondjiri, BaltouromKonoti,Yalla,Nguiflri, BaltouromHalandouri 5,Doum –Doum Nord 3,Doum- Doum 2, BaltouromMbodou, Baltourom Ali Aitari,DarngoumaNguinti,Doum –Doum 1</p>
groupe	<p>Yarwa :</p>

¹ Village lieu de concertation entre les représentants des villages du groupe

Groupe de villages	Liste des villages par groupe
10(21villages)	Evidegou, Fatah, Soro 1, Soro 2, Soura Dar Doyé, Moussa, Batchiri, Karnga Doungou, Koulfourom, Koutarom, Ndaloun, Martou 1, Artai, Martou 2, Koutarom, Moussa Millari, Moussa Batchiri 2, Darngouma Koreti, Martou 3, Djidam, Mamadou Koutarom
groupe 11(14 villages)	Mounoukoun : Mounoukoun Nord, Mounoukoun Nord 1, Mounoukoun 3, Mounoukoun 4, Lara, Dourom Bilim, Dila Zoumbilati, Tchoukou Killi, Dila Ngalati, Dila Kaltari, Dila Dinarti, Dil Mar Djoulati, Fourdjofi, Kolorom
groupe 12(7villages)	Kiri : Kondjoko, Nguifiri, Matini, Matini 2, Marambou, Woune
groupe 13 (13villages)	Boutcham : Boutcham 2, Boutcham Yalay, Dar Salam, Ngah Aborseiri, Ngah Tochéti, Ngah kairoti, Kandom, Ngah Yalay, Ngah Toti, Brawrom, Koleirom Bouroura, Ngah Anouyi

Les réunions avec les populations villageoises

A la suite de l'atelier cantonal d'information et de sensibilisation, une réunion de restitution au niveau village est organisée par chaque chef de village. Pour les villages non représentés à la réunion cantonale, ce sont les membres du comité cantonal de suivi qui ont assuré cette restitution avec l'animateur du projet.

Les rencontres villageoises d'information et de sensibilisation ont été menées à l'échelle de tous les villages du canton. De manière générale, 10 jours ont été nécessaires pour réaliser ces rencontres villageoises. Elles ont pour objet, l'approfondissement et la démultiplication des points introductifs évoqués lors de l'atelier cantonal d'information.

Ces rencontres villageoises ont permis de :

- Clarifier les rôles de chaque acteur dans le processus ;
- La responsabilité des populations dans l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions de développement ainsi que leur contribution effective.
- Désigner les représentants de chaque village pour participer aux réunions par groupe de villages ;

Les réunions d'information aux représentants des groupes de villages

Ces rencontres ont réuni par groupe de villages, tous les représentants villageois dans un village qu'ils ont choisie eux même comme village accrocheur. Ce sont des réunions d'une journée, réalisée pendant la période allant du 19 février au 4 mars 2014.

Elles ont pour objet :

- d'expliquer aux participants, le rôle et les responsabilités des populations villageoises dans le processus de planification ;
- de présenter le rôle que doivent jouer le comité inter villageois de développement ainsi que l'animateur villageois à désigner par groupe de villages ;
- d'expliquer les critères pour être membres du comité inter villageois et animateur local volontaire.

Etape 2 : Mise en place d'une structure inter villageoise de développement

Cette structure composée de 13 personnes, constitue le Comité Inter villageois de Développement. Elle est installée dans chacun des 13 groupes mis en place dans le canton.

Les comités inter villageois ont été mis en place pendant la période allant du 18 mars au 6 avril 2014.

Les animateurs locaux volontaires ont été choisis (à raison de 1 par groupe) sur la base d'un certain nombre de critères afin d'accompagner le processus de planification. Les critères de choix des animateurs locaux volontaires sont convenus entre l'équipe du projet et les représentants villageois et ils sont définis comme suit :

- savoir lire et écrire en français ou en arabe littéraire ;
- parler la langue du milieu (le Kanembou) ;
- connaître le milieu et être disponible pour un travail bénévole ;
- être actif au sein de la communauté ;
- résider dans l'un des villages appartenant au groupe.

Etape 3 : Formation des animateurs locaux volontaires et des membres du comité de suivi

La formation est assurée par l'équipe du projet en une session de 2 jours, du 11 au 12 avril 2014. Le contenu de la formation est axé sur l'initiation au remplissage des fiches de collecte des informations et l'utilisation de quelques outils de diagnostic participatif :

- Exposé sur le processus de planification ;
- la carte de l'espace inter-villageois ;
- l'arbre à problèmes ;
- le remplissage des fiches de collecte de données.

Etape 4 : Le diagnostic technique et participatif

Pour pouvoir mettre au point un plan d'actions répondant bien aux enjeux de développement du canton, il était indispensable de bien connaître le territoire cantonal, les atouts sur lesquels s'appuyer, mais aussi les faiblesses à contrer. Le Diagnostic du canton a été réalisé sur une période allant du 12 avril au 4 juillet 2014 soit au total 68 jours. Il est réalisé en 2 étapes :

Etude du milieu

Le diagnostic technique du canton a permis de recueillir les informations de base sur le canton. Il est réalisé du 12 avril au 15 mai 2014. Les données collectées portent sur : le milieu physique, les activités économiques, les secteurs sociaux, les organisations existantes, etc. provenant de diverses sources (collectes de données par les ALV, entretiens auprès des différents services déconcentrés de l'Etat, l'administration territoriale, les autorités cantonales, etc.).

Le diagnostic participatif

C'est un travail réalisé par les représentants villageois réunis en assemblée de chaque groupe de villages avec l'animateur du projet. Il s'est déroulé du 16 mai au 4 juillet 2014 dans chaque groupe de villages. Les problèmes vécus par les populations ont été énumérés, analysés et leurs causes identifiées par domaine. Il s'agit des domaines suivants :

- agriculture, élevage, pêche ;
- gestion des ressources naturelles ;
- économie ;
- santé-eau potable-assainissement ;
- éducation-jeunesse-culture-sport ;
- affaires sociales-genre ;

- gouvernance(y compris gouvernance au sein des organisations)

Une assemblée générale cantonale de diagnostic participatif a été réalisée le 10 Décembre 2014. Elle a réuni tous les délégués (5 personnes par comité inter villageois) et a permis de valider les résultats obtenus lors du diagnostic par groupe de villages.

Etape 5 : Formation des membres des commissions thématiques

C'est une étape réalisée le 19 décembre 2014. Elle a pour objet la préparation des services techniques déconcentrés de l'Etat, les personnes ressources ainsi que les animateurs du projet en vue de réaliser les travaux commission thématique.

Etape 6 : Les travaux en commissions thématiques

Ce travail réalisé du 21 au 23 Décembre 2014 a pour but d'approfondir l'analyse des problèmes soulevés pendant le diagnostic participatif. Les personnes ressources techniques outillées ainsi que les agents des services techniques de l'Etat aptes à faire cette analyse font défaut au sein de chaque groupe de villages. Pour cela, il a été réalisé à Isseïrom (chef lieu du canton) par une équipe multidisciplinaire composé des différents agents des principaux services techniques opérant dans le secteur rural (agriculture, eaux et forêt, élevage, santé, éducation) avec l'appui du comité du suivi et l'équipe du projet.

Etape 7 : Restitution des travaux en commissions thématiques

Une concertation avec les représentants de groupe de villages a été réalisée du 24 au 31 décembre 2014. Ce travail est fait dans le but de garantir l'appropriation par la population des actions retenues par l'équipe multidisciplinaire. C'est un moment important au cours duquel la localisation des actions et leurs porteurs ont été clairement identifiés, la contribution locale (en espèce ou en nature) est discutée et clarifiée.

Etape 8 : L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets

Cette assise a été décisive car elle a permis de restituer les résultats obtenus pendant les réunions de concertation par groupe de villages à tous les autres délégués réunies en assemblée générale. C'est une rencontre tenue le 8 Avril 2015 devant l'assemblée du chef de canton.

Les débats ont porté sur :

- Les enjeux de développement du canton ;
- La localisation, les coûts et les porteurs des projets ;
- L'intérêt d'une forte mobilisation autour des projets inter villageois ;
- La stratégie de mobilisation des ressources locales ;
- La priorisation des projets dans la durée du plan.

Etape 9 : Rédaction du PDL

La rédaction du PDL est faite par l'équipe du projet en collaboration avec les membres du CCD. Ce sont les résultats issus de l'étude du milieu, du diagnostic participatif et assemblées générales de planification et d'autres concertations qui sont à la base de la rédaction du PDL. Le PDL est rédigé de manière itérative afin d'intégrer toutes les observations faites par les représentants des populations.

Etape 10 : Finalisation du PDL

C'est au cours de plusieurs concertations avec les membres du CCD et quelques personnes ressources que le document du PDL a été amélioré aussi bien sur la forme que sur le contenu. Ce moment a été aussi indispensable pour les membres du CCD, en tant que structure chargée de sa mise en œuvre de s'approprier véritablement le document. Cette étape est aussi utile pour les représentants des communautés à être préparé pour présenter et défendre le document du plan auprès du CDA et autres partenaires.

Etape 11 : Validation du PDL par le CDA

Les membres du CDA ont été outillés lors d'une séance de renforcement des capacités organisée par le PADL-GRN dans le but :

- d'examiner le PDL élaboré par la population d'un canton en vue d'évaluer son contenu, sa pertinence et la cohérence de la planification ;
- d'évaluer les capacités des structures locales de planification (CCD, ALV, CT, CIVD) ;
- de valider et faire des propositions d'amélioration à apporter au PDL.

La validation du PDL a lieu lors d'une séance organisée par le CTD le 31 juillet 2015 dans la salle de réunion du centre social de Ngouri, séance au cours de laquelle les membres du CCD ont répondu aux questions posées par les membres du CTD. Toutes les observations de fond faites par le CDA ont été prises en compte par les membres des CCD et intégrées dans le PDL avant sa diffusion.

Etape 12 : Diffusion du PDL

La diffusion du PDL est l'étape qui a consisté à la production d'un résumé du PDL, à sa multiplication et à sa restitution auprès de la population. Cette dernière à travers les membres du CCD est chargée de rechercher le financement nécessaire à la réalisation des actions inscrites dans le PDL.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le canton Kouri Koura d'Isseirom est situé à 57 km environ à l'Est de Bol, chef-lieu de la région du Lac. Il est limité à l'est par les cantons Dibinintchi et Amerom, à l'ouest par les cantons Bol et Kangalom, au nord par les cantons Ngarangou et Djigdada et au sud par les cantons Kouloudia, Malloum et Albout

Sur le plan administratif, il dépend de la sous-préfecture de Doum-doum, département de Wayi. Le chef-lieu du canton est localisé à Isseirom et la distance qui le sépare du village du canton le plus loin est de 55km.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est caractérisé par la présence des dunes, des ouadis ainsi que des polders. L'ensemble de ce paysage est traversé par les bras de lac. Les dunes de sable sont généralement orientées du nord au sud et sont en perpétuel mouvement provoqué par le vent. Ce qui serait l'une des causes de l'ensablement des bras du lac et des ouadis.

1.1.2.2. Climat

Le climat du canton Kouri Koura d'Isseirom est de type sahélien, caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche qui dure 8 mois et s'étale de mi-octobre à mi-juin et une saison pluvieuse qui s'étale sur le reste de l'année. La pluviométrie moyenne annuelle oscille autour de 300 mm mais les perturbations climatiques font que par moment on peut enregistrer des quantités inférieures. Pendant certaines années, les pluies sont précoces (entre avril et mai) et elles ne permettent pas l'installation correcte des cultures qui se solde par la perte des semences.

Tableau II : Evolution de la pluviométrie sur une période de 5 ans

Année	Quantité de pluies (mm)	Nombre de jours de pluies
2010	339,7	28
2011	364,5	25
2012	437,4	31
2013	168,7	13
2014	382,9	26

Source : station pluviométrique de Doum-Doum

Le régime des vents principaux est dominé par :

- L'harmattan qui se déploie en saison sèche, est un vent sec et chaud soufflant du Nord-est vers le Sud-ouest pendant les mois d'octobre à avril.
- La mousson, en provenance du Sud-ouest vers le Nord-est est un vent froid et humide qui souffle pendant les mois d'avril à octobre.

Le point de convergence de ces 2 types de vent est appelé front inter tropical (FIT) et provoque des précipitations qui sont à l'origine des pluies enregistrées.

Le régime thermique conjugué aux variations des pluies induisent trois types de saisons dans le canton à savoir :

- Saison sèche et fraîche (Novembre à mars) pendant laquelle la température moyenne mensuelle est de l'ordre de 23°C.
- Saison sèche et chaude (avril à juin) pendant laquelle la moyenne mensuelle de température maximale atteint 38°C.
- Saison pluvieuse (juillet à début octobre), saison pendant laquelle le régime thermique est intermédiaire avec des températures moyennes mensuelles allant de 28°C à 30°C.

L'existence de ces trois saisons offrent les possibilités aux producteurs de récolter trois fois en une année et sur une même parcelle si toutes les conditions sont réunies notamment le système d'exhaure, l'irrigation, l'aménagement des Ouadis, la maîtrise des techniques culturales, etc.

1.1.2.3. Hydrographie

Le canton Isseïrom est largement touché par les bras du lac Tchad. C'est une zone insulaire. On note aussi la présence de quelques mares permanentes dans le canton. Dans ces zones insulaires, on rencontre plusieurs campements des pêcheurs qui mènent leurs activités de manière professionnelle. En saison de pluie, on observe des mares dans les Ouadis qui durent pendant quelques temps. La présence de deux (2) éléments attire les éleveurs nomades et semi-nomades. Dans certaines parties du canton, l'eau du fleuve se retire à partir des mois de mars et avril. Ce retrait permet aux producteurs d'installer les cultures de décrue (niébé, gombo, maïs, etc.). Ces eaux constituent une ressource importante aussi bien pour l'eau de boisson, de ménage, de la pêche que pour l'irrigation des cultures.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Les sols fréquemment rencontrés dans le canton sont de type sablo-argileux et sablo-limoneux. Les Ouadis en général argilo-limoneux sont plutôt aptes au développement des cultures maraîchères et pluviales. Les sols des Ouadis constituent un potentiel de production important mais du fait des contraintes d'aménagement et de l'insuffisance du système d'exhaure pour l'irrigation, ces terres sont sous exploitées.

Les dunes de sable occupent des superficies relativement importantes du canton. Les sols dunaires sont particulièrement utilisés pour les cultures de mil (*Pennisetum typhoides*).

Il faut noter aussi que l'un des facteurs qui limite l'exploitation des Ouadis est le conflit autour du foncier.

1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation du canton est du domaine de la steppe. Le couvert végétal dans le canton est assez diversifié et on y rencontre les espèces telles qu'inscrites dans le tableau ci-après :

Tableau III :Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton

Nom en botanique	Nom local (Kanembou)
<i>Acacia nilotica</i>	<i>Kangar</i>
<i>Faidherbianaalbida</i>	<i>Karou</i>
<i>Calotropisprocera</i>	<i>Kaya</i>
<i>Palmier dôme</i>	<i>Kirtchim</i>
<i>Balanites egyptiaca</i>	<i>kongué</i>
<i>Zizyphus mauritiana</i>	<i>Soullou</i>
<i>Acacia seyal</i>	<i>Karanga</i>

Source : Rapport pré diagnostique région du lac, SIDRAT

Cette végétation n'est pas protégée par la population et on constate un déséquilibre des écosystèmes existants. Le mauvais prélèvement des ressources végétales favorise l'ensablement progressif des terres agricoles, conduisant à la réduction de la production agricole mais aussi à la perte du patrimoine faunique. Malgré cette menace qui pèse sur les ressources végétales, aucune stratégie n'est pour le moment entreprise pour protéger cette richesse en voie de disparition.

On note aussi la présence de formations herbacées constituées principalement des graminées annuels telles que : *Aristidamutabiles*, *Aristidahordocéa*, etc. Cette végétation herbacée joue un rôle important dans l'alimentation du bétail.

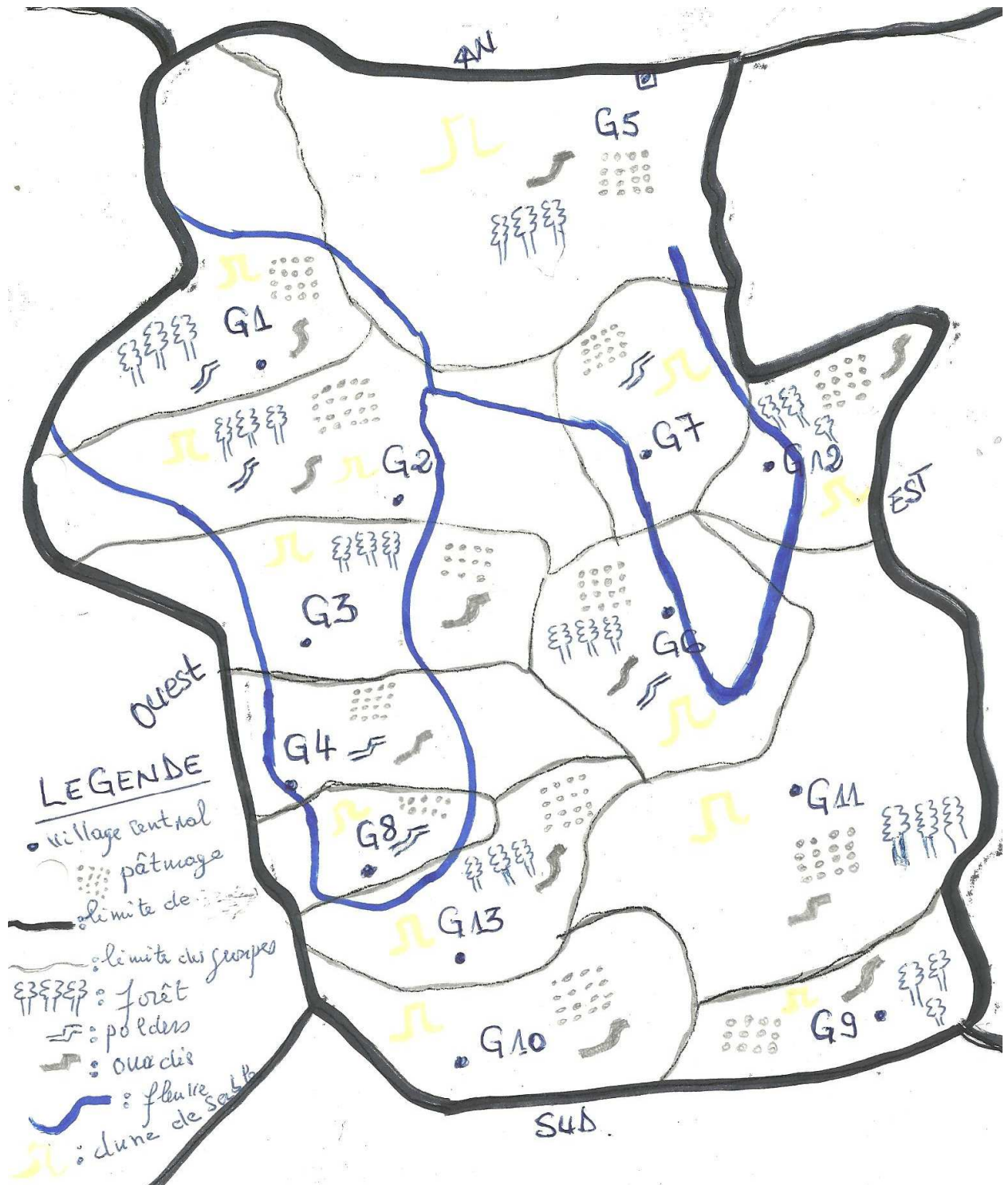
1.1.3.3. Faune

La population de la faune sauvage terrestre est composée de l'hyène, du renard, du chat sauvage, du loup, de la gazelle, de l'éléphant, du chacal, du lièvre, de l'écureuil etc. La combinaison des facteurs tels que : la chasse, le feu de brousse et la diminution du couvert végétal fait en sorte que certaines espèces sont en voie de disparition. On peut aussi noter parmi les causes de cette disparition, la croissance démographique.

La faune aquatique est présente à cause de l'existence des bras de lac. On y rencontre des espèces telles que : les hippopotames, les crocodiles, et autres qui peuplent le fond du lac.

Les oiseaux les plus connus au bord du lac sont: le marabout pêcheur, le pélican, le monceau d'orées, le gendarme, le héron, la perdrix, le canard sauvage et la grue couronné. Une partie de la population vit grâce à l'existence de cette faune, elle chasse soit pour des besoins économiques soit pour l'autoconsommation.

Figure 2 : localisation des principales ressources naturelles le canton [Isseirom](#)



Source : Schéma réalisé par les délégués des groupes de villages

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Historiquement la population du canton est d'origine asiatique. Elle résidait autre fois à Yémen, une ville située entre l'Arabie Saoudite et la frontière soudanaise. Elle arriva au Tchad en traversant le Soudan pour s'installer à Zoulou dans le Kanem. De zoulou, cette population arriva à Soulla (actuellement à 10 km à l'ouest d'Isseirom) et ensuite à wairom, environ 20 km au sud ouest d'Isseirom. De wairom, cette population s'était déplacée à Yourtou, 20 km au sud d'Isseirom. Enfin, à kouwa à 25 km au sud-est d'Isseirom. Tous ces villages sont localisés dans les zones insulaires.

En 1901, le colon français arriva et trouva Kaboulou, chef de communauté Kouri Koura. Il est d'ethnie Kouri Koura, c'est à dire le grand de Kouri. L'objectif de cette mission est de l'amener à Kousseri au Cameroun mais ce dernier a réservé un accueil chaleureux au colon. Pour consoler sa population, les français ont laissé deux soldats à Kouri Koura et 40 autres à Ibroum. Les 40 soldats ont été tués par un certain Mbodou bâtai, habitant de ce village.

Les français ont exigé que l'auteur de crime réponde de ses actes et pour retrouver Mbodou Bâtai, les français ont arrêté Ibrahim le fils de Kaboulou. Pour libérer son fils, Kaboulou s'est rendu dans les îles pour ramener Mbodou Bâtai aux français. Le chef de la mission française a donné l'ordre aux 12 soldats français de fusiller Mbodou Bâtai.

L'administration française a érigé le village Kouri Koura en un canton le 16 mars 1902 et Kaboulou fut intronisé chef de canton.

Avant cette mission, en 1894, un groupe de guerriers Ouaddaïens est venu par le Chari Baguirmi par la voie fluviale pour arrêter Kaboulou, chef de Kouri Koura, mais ce dernier a résisté aux détracteurs et les a mis en déroute. C'est ainsi que cette population a sauvé sa dignité.

Lorsque les colons ont installé Kaboulou comme chef de canton, ils lui ont demandé de quitter Kouwa pour résider à Isseirom actuel, afin de sauvegarder leur limite avec d'autres colons venant de la région de Kanem qui siègent dans le canton Djigdada voisin à l'Est. Raison pour la quelle le siège de canton se trouve actuellement à Isseirom.

Les trois (3) ethnies majoritaires du canton sont : les Kouri, les Kanembou et les Boudouma. L'événement majeur que le canton a vécu est la grande sécheresse de 1985.

Tableau IV : succession de la dynastie Kouri Koura

N° d'ordre	Noms et prénoms	Date	Durée de règne
01	Deleme	1712à1722	10 ans
02	Mallasi	1722 à 1733	11 ans
03	KalemaNgalama	1733 à 1741	08 ans
04	MbohMediWairoma	1741 à1749	08ans
05	Koura Koulloui	1749 à1780	31 ans
06	MediSohomi	1780 à1799	19 ans
07	AdjiMedimi	1799à1803	04 ans
08	MediKarei	1803à1822	19 ans
09	Ali Medimi	1822 à 1847	25 ans
10	MbolouKolleKalimi	1847à1880	33 ans
11	KoulouiMbolouKolemi	1880à890	10 ans
12	KablouKouloui	1890 à1905	15 ans
13	Brahim Kabloui	1905 à 1933	28 ans
14	Mouta Brahim	1933à 1992	59 ans
15	Ali Mouta Brahim	30/05/ 1992 à nos jours	22 ans

Source : autorités cantonales du canton Isseïrom

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Le canton Isseïrom compte une population de 47 389 habitants en 2014 selon les enquêtes réalisées par les animateurs locaux volontaires du canton. Cette population est composée majoritairement des ethnies Kanembou, Kouri,Boudouma et de quelques ethnies minoritaires telles que les Haoussa, etc.

Tableau V : Répartition de la population canton Isseïrom par sexe et par âge

Tranche d'âge	Homme	Femme	Total	%
De 0 à 6 ans	1102	1268	2370	5,00%
De 7 à 17 ans	6842	8818	15660	33,05%
De 18 à 40 ans	8483	9148	17631	37,20%
De 40 ans et plus	5629	6099	11728	24,75%

Source : animateurs locaux volontaires

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Il existe plusieurs organisations socio culturelles et politiques dans le canton.

Sur le plan coutumier, le canton est dirigé par un chef de canton appelé «MAI» assisté d'un adjoint appelé « Yerima » et quelques notables qui siègent dans la cour du chef. Le chef de canton est chargé de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton. Il a au sein de son administration un service chargé de la collecte des recettes relatives aux taxes civiques. Le chef de canton représente une autorité morale dans sa circonscription. Les jugements se passent devant la cour du chef en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous la responsabilité du chef de canton ou de Yerima. Ils sont des soldats qui se déplacent à dos de cheval et chargés d'exécuter les décisions prises au palais cantonal.

La jeunesse du canton est organisée et elle est dirigée par un chef de jeune appelé «chelki» assisté d'une femme appelée « goumsou » dont le rôle est l'organisation de la junte féminine.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane. En ce qui concerne les cérémonies religieuses, elles s'effectuent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Les fêtes les plus importantes dans le canton sont : la fête

marquant la fin du ramadan et la fête de la tabaski ou fête de mouton. Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

Le mariage se fait selon la coutume musulmane. Il consiste en une demande de main de la fille par la famille du prétendant. Les parents de la jeune fille la consulte et cette dernière donne son agrément ou son refus à cette demande de main. Cependant, dans la pratique locale ce sont les parents de la jeune fille qui décident à sa place. Le mariage n'est pas seulement l'union entre l'homme et la femme mais un rapprochement entre deux familles. Le montant de la dot est fixé par la famille de la fille.

Le problème qui se pose dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé qui a pour conséquences l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement, les mortalités maternelles et néo natales, les fistules obstétricales, etc.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou au clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de village et les chefs de terre restent les principaux responsables de la terre. Ils sont chargés à ce titre par le chef de canton :

- de partager la terre entre les communautés et producteurs ;
- d'attribuer des parcelles à qui en font la demande ;
- de veiller aux cérémonies rituelles ;

Cependant, il existe de nos jours des familles qui disposent du droit d'usage des terres conféré à leur lignée.

1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton Isseiomest moyen. Les données obtenues auprès de la Sodelac font état d'environ 67 organisations de producteurs mixte, féminin et masculin dans le canton. Certaines parmi elles détiennent des textes statutaires et une autorisation de fonctionner.

Cependant toutes ne sont pas actives et les activités qu'elles mènent sont pour la plupart orienté vers le social (soutenir les membres pendant les cérémonies de mariage, baptême, etc.)

Au cours du processus d'élaboration du présent PDL, les représentants de la population ont jugés nécessaire de mettre en place des structures devant assurer réellement la maîtrise d'ouvrage.

Il s'agit des comités inter villageois de développement qui agissent au nom de la communauté et qui pilotent toutes les actions de développement à l'échelle inter villageoise. Il y a aussi les comités cantonaux de développement dont la mission est de coordonner toutes les interventions à l'échelle du canton. Ces structures ont bénéficié de quelques modules de formation mais cela reste encore insuffisant vu l'ampleur et l'importance de la mission dont ils ont la responsabilité de conduire.

1.2.5. Les intervenants

1.2.5.1. Les projets et ONG

SOS-SAHEL International

C'est une association qui intervient dans le canton à travers 2 projets.

L'un consiste au renforcement des capacités locales à la gestion concertée des Ouadis pour améliorer la sécurité alimentaires pour une durée de 2 ans, ce projet a démarré ses activités en mai 2014.

L'autre projet accompagne la population du canton à l'élaboration de son PDL. Il a démarré ses activités en mai 2013et couvre une période de 2 ans.

Alerte Santé

L'ONG médicale humanitaire Alerte santé financé par ALIMA opère dans le domaine de prise en charge des enfants malnutris dans 2 sous-préfectures du département de Wayi ainsi que le renforcement en ressources humaines des centres de santé existants. Cette organisation est implantée dans le Département en 2012 et mène des actions humanitaires au niveau du canton. Ses activités consistent en une prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et modérée. Parallèlement, Alerte Santé réhabilite des infrastructures d'accès à l'eau et d'assainissement au niveau des centres de santé et diffuse des bonnes pratiques d'hygiène au sein des communautés afin d'améliorer la santé des enfants pour prévenir la malnutrition.

Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED)

C'est une ONG humanitaire qui met en œuvre un programme d'urgence (distribution des denrées alimentaires de première nécessité) pour répondre aux besoins des populations affectées par des crises alimentaires et nutritionnelles. En partenariat avec le PAM, ACTED assure la distribution des coupons aux ménages vulnérables qui s'approvisionnent auprès des fournisseurs agréés lors des foires alimentaires organisées à cet effet. Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, ACTED bénéficie d'un appui de l'UNICEF à travers la distribution de l'eau de javel et récipients pour eau à certains ménages ciblés.

Progressivement, ACTED est en train de faire une transition de l'urgence vers le développement en proposant aux populations des activités productives afin de diversifier leurs sources de revenus. Cette action est réalisée en partenariat avec la FAO qui soutient les ménages vulnérables en petit matériels (houes) et en intrants agricoles.

ACTED développe également les activités génératrices de revenu, le reboisement des ouadis à travers son volet environnement, des activités de l'élevage et de la conscientisation collective. Enfin, elle œuvre pour la prévention, la gestion de la catastrophe naturelle et la résilience.

Le Projet d'Aménagement de mille hectares de Ngouri(PANG)

Le projet d'aménagement de 1000 hectares de Ngouri (PANG) est financé sur un prêt obtenu auprès de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique. Démarré en 2003, le projet est en cours de réalisation. Ses actions s'articulent autour de l'aménagement des polders par la mise en place de système d'irrigation par submersion contrôlée.

Le programme national de sécurité alimentaire (PNSA)

Le programme national de sécurité alimentaire (PNSA) intervient dans le domaine agricole en mettant à la disposition des populations des matériels de labour, notamment les tracteurs à des prix subventionnés. Il appui aussi les organisations des producteurs en les dotant d'un kit

composé d'un forage d'eau, d'une motopompe et accessoires, des matériels aratoires et d'intrants contre un versement numéraire.

La Société de développement du Lac (SODELAC)

La Société de développement du Lac est une structure d'appui à la valorisation des polders et des Ouadis de la région du Lac. Elle est chargée de l'encadrement des producteurs, de l'aménagement des périmètres et d'appui à la production agricole. A cet effet, elle s'atèle à l'étude, la promotion, la coordination, l'exécution des opérations concourants au développement rural : économique, culturel et social de la région.

1.2.5.2. Les services déconcentrés de l'Etat

Poste d'élevage

Le secteur de l'élevage et de l'hydraulique est représenté dans le canton par un chef de poste vétérinaire et un agent vaccinateur bénévole basés à Doum-doum. Ses activités se résument à :

- l'inspection de la viande ;
- les soins des animaux

Avec l'appui du secteur vétérinaire basé à Ngouri, ils organisent des campagnes de vaccination contre les maladies telluriques (pasteurellose, le charbon bactérien et symptomatique),

Le service de l'environnement

C'est un service dont le personnel est composé de :

- 1 chef de cantonnement forestier basé à Doum-Doum ;
- 1 chef de poste forestier basé à Doum-Doum ;
- 1 chef de sous-secteur pêche basé à Isseïrom ;
- 2 agents de zone d'animation pêche basé à Yourtou et Taffa.
- 1 chef de poste forestier et d'un guide cantonal,

Education nationale

Le personnel enseignant déployé dans le canton est composé de :

- 10 enseignants dans les CEG ;
- 12 instituteurs formés ;
- 18 maitres communautaires.

Santé publique

Le service sanitaire dans le canton est assuré par un personnel composé de :

- 1 infirmier diplômé d'état
- 3 agents techniques de santé ;
- 7 agents de maîtrise (bénévoles).

Action sociale

Le service de l'action sociale n'est pas représenté dans le canton. La gestion des questions liées à ce service est assurée par les responsables des centres de santé.

Aux cotés de ces services déconcentrés, les agents des services de finances, de l'administration du territoire, de la défense et de la sécurité qui résident à Doum-Doum, chef lieu de la sous-préfecture interviennent également dans le canton.

1.2.6. Les infrastructures

Elles sont composées des infrastructures éducatives, sanitaires et d'hydrauliques.

Les infrastructures éducatives :

Sur le plan éducatif, le canton est doté de 7 infrastructures construites en matériaux durables. (9) en poto-poto et vingt deux (22) en hangar et dont 2 écoles sont dotées chacune d'un forage d'eau potable.

Tableau VI : Etat des lieux des effectifs et des salles de classe

Village	Salles de classes				Effectif d'élèves			Enseignants		Forage
	Ecoles	Dur	Potopoto	Hangar	Garçon	Filles	Total	Qualifiés	MC	
Taffa Ali Kourouti	1	-	-	1	90	25	115	-	2	-
Ibroum	1	-	-	1	100	40	140	-	2	-
Mataou Adam Hawara	1	-	-	1	170	30	200	-	2	-
Youngoui Koura	1	1	-	1	58	41	99	1	1	-
Dounaou Ouest	1	-	-	1	100	70	170	1	1	-
Ndjor	1	-	-	1	40	20	60	-	1	-
Bah	1	-	2	-			0	1	-	-
KayraGuidi	1	-	-	1	93	27	120	1	-	-
Latri	1	-	1	1	-	-	-	-	-	-
Soulla	1	-	-	2	-	-	-	-	1	-
Yourtou	1	-	2	1	77	26	103	1	1	-
Iseirom	1	-	1	3	230	86	316	2	2	1
Doum Doum	1	6	1	-	198	112	310	4	2	1
Kouyouwa	1	-	-	1	83	43	126	-	1	-
BoutchamArtai	1	-	2	1	33	6	39	-	1	-
Boutcham	1	-	-	1	45	27	72	-	1	-
Yarwa	1	-	-	2	38	6	44	1	1	-
CEG de Doum-Doum	1	-	-	4	100	20	120	7	-	-
CEG de Isseirom	1	3	-	-	80	16	96	3	0	-
TOTAL	16	7	9	22	1452	552	2004	22	18	2

En récapitulatif nous avons :

- Nombre d'écoles : 16
- Nombre de salles : 38 dont 7 en dur, 9 en poto-poto et 22 hangars
- Eau potable : 2 forages
- Effectif : 2004
- Garçons : 1452
- Filles : 552
- Enseignants : 40 dont 22 qualifiés et 18 maîtres communautaires

Source : Inspection primaire de l'enseignement de base de Doum-Doum

Les infrastructures sanitaires

Sur le plan sanitaire le canton dispose de 4 centres de santé à Isseirom, Doum-doum, Yourtou, et Youngoui. Il est à noter que la plupart de ces centres de santé sont construits en matériaux durables, sauf le cas de Yourtouqui est construit en potopoto. Ces centres de santé disposent chacun un comité de gestion ou COSAN.

Tableau VII : Infrastructure sanitaire du canton Isseirom

Centre de santé	Nature et état des infrastructures	Forage d'eau potable
YoungouiKoura	Dur	1
Yourtou	Potopoto	1
Iseirom	Dur	1
Doum Doum	Dur	1
TOTAL		4

Source : District sanitaire de Ngouri

Voies de communication

Le canton est traversé par deux pistes aménagées : axe reliant Ngouri -Bol au Nord et axe reliant Ngouri-Doum-Doum en passant par Amerom au Sud-est du canton. On note l'existence des pistes rurales dunaires reliant Isseiromaux villages du canton, praticable à dos de chameau, âne, cheval et récemment à moto. La plus grande population de Isseirom vit dans les zones insulaires et se déplace en pirogue et hors bord.

Installations d'hydrauliques villageoises

Le besoin en eau potable de la population est assuré par l'existence d'un château d'eau à Doum-Doum(non fonctionnel) et de 151 puits de forage équipés de PMH inégalement répartie entre les villages du canton. L'ensemble de ce dispositif permet de couvrir le besoin en eau d'environ 47 389 habitants.

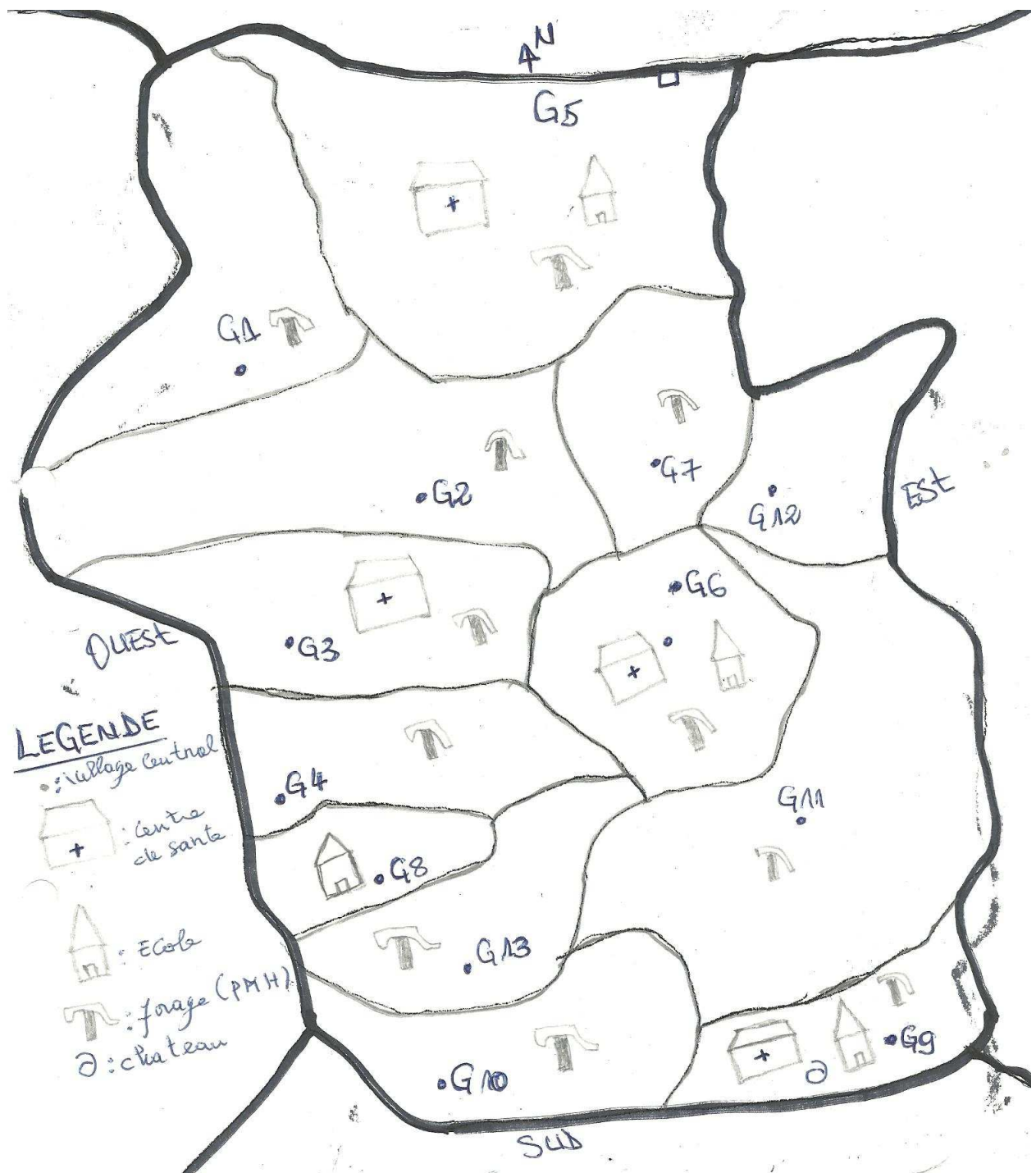
Les points d'eau existants n'ont pas un comité de gestion et d'entretien. Ce qui fait que certains forages ne sont pas fonctionnels et nécessitent une réhabilitation.

Selon plusieurs sources concordantes, les points d'eau existants sont pour la plupart individuels et cela limite l'accès à certains ménages démunis.

Télécommunication

Les réseaux Airtel et Tigo assurent le service de télécommunication dans le canton grâce aux pilonnes implantés au niveau du chef lieu. Au-delà de son utilité de communication (appel vocal, SMS et internet) ; ce réseau occupent une place de choix dans les transactions financières. Il est aisé de recevoir un certain montant d'argent d'un parent allé en exode dans les autres régions du pays.

Figure 3 : localisation des infrastructures socio éducatifs et sanitaires



Source : Schéma réalisé par les délégués des groupes de villages

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture constitue la base des activités économique du canton.

L'agriculture sur les dunes de sable est réservée essentiellement à la culture du mil penicillaire. Les superficies annuellement emblavées oscillent autour de 6000 ha avec un rendement moyen de 600 kg à l'hectare. Vu le caractère aléatoire des pluies, certains paysans optent pour le semis à sec afin de bénéficier les premières pluies.

Il existe un nombre important des Ouadis fertiles dans le canton mais les superficies ne sont pas connues. L'agriculture dans les Ouadis se rapporte essentiellement au maraichage mais l'on y trouve des cultures pluviales telles que les céréales. Les cultures maraîchères développées sont entre autres : le gombo, la carotte, le concombre, les aubergines, etc. Globalement, le maraichage occupe une superficie totale estimée à 81 hectares.

Les polders occupent une superficie relativement importante dans le canton. les cultures qui y sont pratiquées sont : le maïs, la canne à sucre, le niébé, la pastèque, la pomme de terre, le blé. On distingue deux catégories de polders à savoir :

Les faux polders, localisés dans les îles et qui ont une superficie brute estimée à 4910 hectares. Ce sont des polders non aménagés dont leur mise en culture n'intervient qu'après le retrait des eaux. Annuellement, 3807 hectares sont mis en culture de maïs par les producteurs.

Aux côté des faux polders, il y a ce qu'on appelle les polders « semis modernes » et qui sont au nombre de deux : Le polder d'Artoumassi d'une superficie brute 800 ha et celui de Noh qui est de 450 ha brut. Ces polders semis modernes offrent un atout favorable à trois campagnes agricoles qui se succèdent de la manière suivante :

- la campagne de contresaison froide, entre novembre et mi-avril ;
- la campagne de contre saison chaude, entre mi-avril à fin juin ;
- la campagne hivernale, entre juillet et octobre ;

Les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée sont entre autres : l'insuffisance en matériels agricoles, les attaques des ennemis de cultures, la mauvaise répartition pluviométrique, l'inondation des superficies cultivables par les eaux du Lac, la pauvreté des sols et l'insuffisance d'encadrement des producteurs. Cette situation a pour conséquence l'exode rural d'où la réduction de la main d'œuvre pourtant précieuse pour soutenir et développer les activités agricoles. Cela se traduit par la baisse de la production agricole, l'insécurité alimentaire qui exposent ainsi la population à la sous alimentation et les enfants à la malnutrition.

1.3.2. Élevage

L'élevage est l'un des secteurs d'activités le plus important après l'agriculture. Il est pratiqué dans la plupart des ménages à cause de l'exigence de la conduite de telle ou telle espèce mais aussi de son intérêt économique.

Tableau VIII :Effectif des cheptels du canton Isseirom

Espèce animales	Ménage qui possède au moins un animal de cette espèce	Effectif du cheptel	Pourcentage de ménages qui le possède
Bœufs	3500	266130	35%
Moutons	1325	198750	13%
Chèvres	5127	230715	51%
Anes	3224	6448	32%
Chevaux	1704	1704	17%
Chameaux	1160	1160	12%

Source : animateurs locaux volontaires

Entre les mois de décembre et janvier de chaque année, les éleveurs transhumants en provenance des cantons Amerom et Dibinintchi transitent par le canton Isseirom pour rejoindre les abords du Lac. Le retour de ces éleveurs se fait en général entre mai et juin en transitant toujours par le canton Isseirom, considéré comme une zone tampon.

Cette transhumance saisonnière ne peut se faire sans qu'il y ait des conséquences. La pression sur le pâturage entraîne parfois des conflits entre agriculteurs-éleveurs et/ou éleveurs-éleveurs qui se soldent par moment par des morts d'hommes.

Les épizooties sont fréquentes mais le poste vétérinaire de Doum-Doum est peu opérationnel car l'accès aux produits vétérinaires est très limité. En cas de besoin, les éleveurs font généralement recours aux « docteurs choukou² ». Le secteur vétérinaire à travers des campagnes périodiques de vaccination contribue à la prévention de certaines épizooties mais uniquement orientées vers le gros bétail.

Outre les problèmes cités ci-dessus, il faut souligner que l'insuffisance d'encadrement et le peu d'esprit d'ouverture des éleveurs constituent une des contraintes au développement du secteur de l'élevage.

1.3.3. Pêche

La pêche est pratiquée dans la plus grande partie du canton. Les poissons capturés sont soit vendus frais aux marchés locaux d'Isseirom, de Ngouri et de Doum-Doum, soit transformés (fumés ou séchés) et sont acheminés vers les marchés de Ndjamena et une partie exportée vers le Nigeria.

Les matériels de pêche les plus utilisés sont : le filet ordinaire, le filet à maille prohibé, l'hameçon, etc....

Les espèces de poissons majoritairement pêchées sont : le silure, le capitaine, l'hétérosis, le tilapia, le protoptère, etc.....

1.3.4 Commerce

Le commerce dans le canton Isseirom s'organise autour de la vente des produits artisanaux, l'achat et la revente des produits agricoles, les animaux sur pied, les produits de pêche, les produits manufacturés, etc. Les marchés hebdomadaires du canton constituent les lieux par excellence pour échanger les produits mais aussi les informations. Au total 7 marchés hebdomadaires existent dans le canton (Isseirom, Yourtou, Doum-Doum, Tafa, Matao, Yarma, Kiri) et se tiennent conformément selon les jours de la semaine ci-après :

² Le terme « Docteurs choukou » désigne les vendeurs de médicaments par terre

Tableau IX : Principaux marché hebdomadaires du canton Isseirom

Localité	Jour de marché
Isseirom	Vendredi
Yourtou	Samedi
Doum-Doum	Mardi
Tafa	Mardi
Matao	Lundi
Yarma	Jeudi
Kiri	Mercredi

Cependant la population rencontre d'énormes difficultés liées au mauvais état des pistes rendant difficile les échanges, l'insuffisance des moyens de transport appropriés.

On note la présence des spéculateurs qui réalisent des stocks importants des denrées alimentaires pendant la bonne période de l'année et les revendent à la population durant le moment de soudure à des prix exorbitants.

De manière générale, l'exercice commercial dans le canton se fait de manière informelle : rares sont les commerçants qui disposent des documents administratifs leur permettant d'exercer légalement. Ceci constitue un manque à gagner pour le canton.

Aussi, l'absence des structures de micro finance ne favorise pas l'éclosion de ce secteur

1.3.5 Artisanat

Ce secteur est très peu développé dans le canton. Les activités artisanales se concentrent autour de forge, la poterie, la vannerie, la menuiserie, la maçonnerie, la cordonnerie, le tressage, etc. Cette activité ne parvient pas à prospérer localement car le marché ne permet pas d'écouler significativement les produits fabriqués.

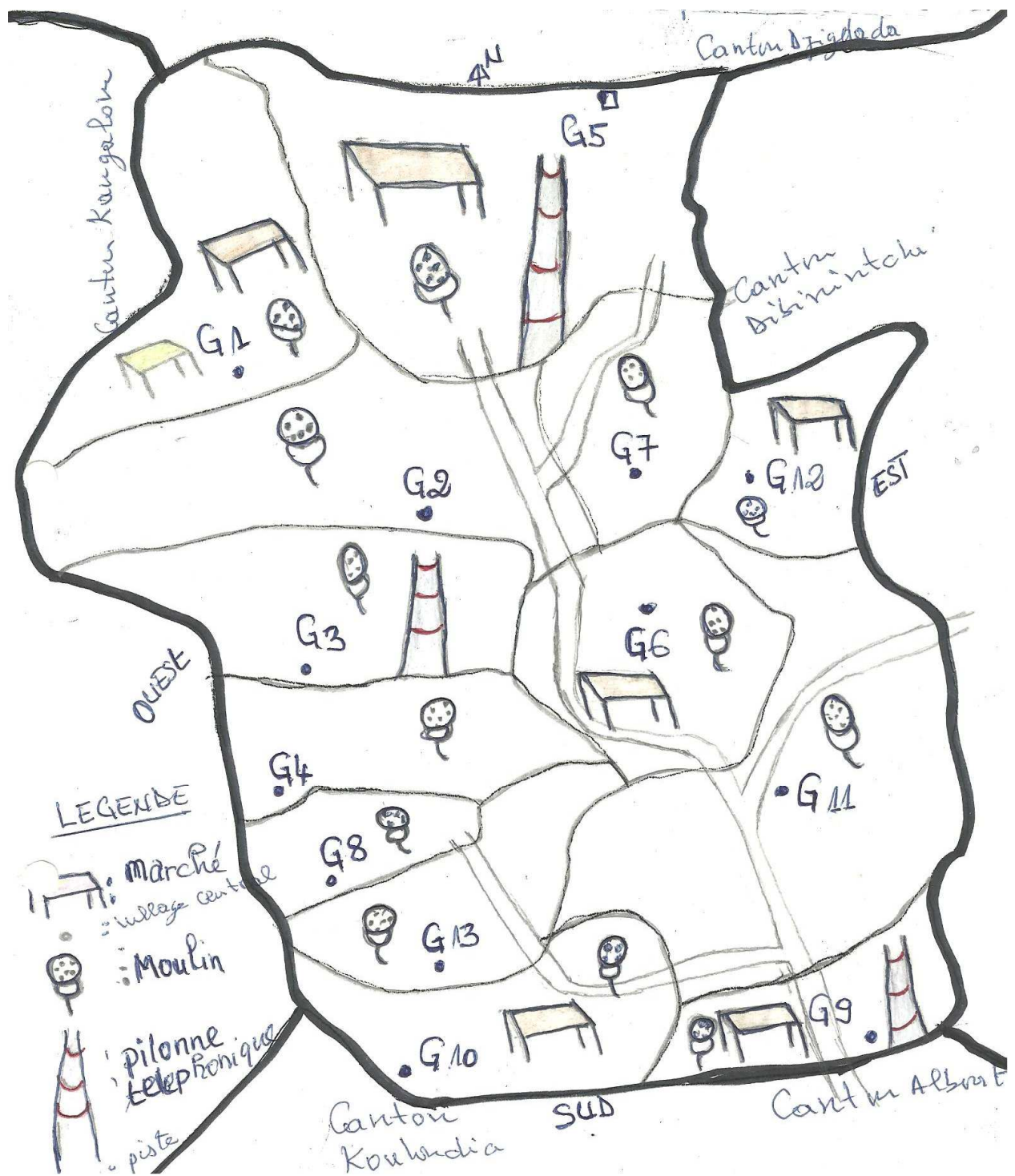
1.3.6 Les autres activités

L'algue bleue (spiruline) est une ressource exploitée sur trois (3) sites dans le canton à savoir :

- Artoumassi ;
- Brandji
- Nguéfiri

Généralement ce sont les femmes qui pratiquent cette activité mais le matériel utilisé est archaïque. La SODELAC, le FAO appui ces organisations en matériels et formation mais cela est très dérisoire.

figure4 : localisation des infrastructures socio économiques dans le canton Isseïrom



II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

De façon générale, le diagnostic participatif est un procédé qui permet de recueillir et analyser les informations sur une situation ou un territoire donné avant de proposer des améliorations concrètes. Le diagnostic réalisé dans le cadre du processus de la planification du canton Isseïrom est fait selon une « démarche participative » c'est-à-dire impliquant le plus grand nombre d'acteurs concernés par la situation du canton.

Il faut le rappeler, avant la réalisation du diagnostic participatif un travail préalable de regroupement des villages est fait en accord avec les autorités cantonales. Ce regroupement qui est fait selon un découpage du canton en 13 groupes de villages s'est basé sur des critères socio- culturels et/ou géographiques. Il s'agit de :

- la distance séparant les villages ;
- la présence des fleuves ;
- les grandes mosquées pour les prières de vendredi ;
- les bureaux de vote qui ont depuis toujours servi de lieux pour les élections ;

La liste des villages par groupe de villages peut être consultée dans le tableau à la page 4.

Le diagnostic participatif qui est animé par l'animateur du projet, est un moment pendant lequel un état des lieux du canton est réalisé par l'ensemble des représentants de la population. Les problèmes prioritaires dont rencontrent les différents groupes socioprofessionnels sont identifiés et analysés ainsi que les atouts et les ressources mobilisables par la population recensés. L'ensemble du diagnostic participatif a été réalisé en 2 étapes :

La première étape a consisté en une séance diagnostic participatif réalisée au sein de chacun des 13 groupes de villages en présence des délégués de chaque village. Deux jours de concertation ont été nécessaires pour réaliser ce travail.

La deuxième étape du diagnostic participatif est réalisée en assemblée générale cantonale. Les résultats de diagnostic participatif obtenus par groupe de village ont fait l'objet d'un examen et de validation par l'ensemble des délégués villageois réunis en assemblées générale cantonale d'une journée. C'est au cours de cette rencontre que des débats et échanges ont permis aux participants de corriger les informations erronées mais aussi de faire des propositions d'amélioration sur certains points.

Tous les résultats du diagnostic sont présentés par domaine dans les tableaux qui suivent.

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
La production agricole est faible	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation des surfaces cultivables - Présence de natron dans certains ouadis - Absence d'organisation - Méconnaissance de techniques culturales - Insuffisance en matériels agricoles - Ennemis des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité alimentaire - Départ en exode 	<ul style="list-style-type: none"> - L'engouement à pratiquer l'agriculture. - Les ouadis et polders existent - Les structures d'appui existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des microbarrages agricoles, - Aménager les ouadis et les polders. - Organiser, former et doter les paysans en matériels agricoles - Lutter contre les ennemis de cultures
Insuffisance de pâturage	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Surpâturage - Inondation des polders 	<ul style="list-style-type: none"> - Départ à la recherche de pâturage - Faible production laitière - Faible capacité de reproduction - Conflit agriculteurs/éleveurs et éleveurs/éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un cheptel adapté au milieu, - Richesse du sol favorable aux cultures fourragères 	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementer les zones de pâturage et de culture ; - Promouvoir les cultures fourragères
Mauvaise santé animale	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Epidémies récurrente - Insuffisance de produits vétérinaires - Absence de service de relais en vaccination animale 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte des têtes des animaux - Baisse des prix des animaux - Faible revenu des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un cheptel adapté au milieu, - Population à vocation d'élevage - Un poste vétérinaire existe 	<ul style="list-style-type: none"> - Vacciner périodiquement les animaux - Former les auxiliaires d'élevage - Mettre en place des pharmacies vétérinaires communautaires
L'accès à l'eau pour le bétail	Centre et sud du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Le cheptel est important - Présence des transhumants 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflit autour des points d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - faible profondeur de la nappe phréatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des puits pastoraux
La non réglementation de la pêche	Tous les villages environnants des bras du Lac	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des matériels de pêche archaïque 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible quantité de produit de la pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un secteur de pêcheur - Les fleuves sont poissonneux 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les pêcheurs en matériels de pêche adéquat - Sensibiliser les

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
				– Les pêcheurs existent	pêcheurs sur les bonnes pratiques de la pêche
Détérioration des produits de pêche	Tous les villages environnants des bras du Lac	– Absence de lieu de conservation ; Méconnaissance de techniques de conservation – Difficulté d'accès au marché	– Décomposition des poissons – Faible revenu	– Les poissons existent – Demande importante des produits de la pêche	– Former les pêcheurs techniques de conservation – Construire des sites de conservation de poisson

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
La production agricole est faible	– L'engouement à pratiquer l'agriculture. Les ouadis et polders existent – Les structures d'appui existent	– Promouvoir une agriculture familiale intensive	– Augmenter la production agricole d'ici 2019
Insuffisance de pâturage	– Existence d'un cheptel adapté au milieu, – Richesse du sol favorable aux cultures fourragères	– Diversifier les sources d'alimentation de bétail	– Augmenter la disponibilité en ressources fourragères
Mauvaise santé animale	– Existence d'un cheptel adapté au milieu, – Population à vocation d'élevage – Un poste vétérinaire existe	– Développer un système de défense sanitaire	– Assurer une meilleure santé animale
Le bétail a des difficultés pour avoir l'eau pour la consommation	– faible profondeur de la nappe phréatique	– Promouvoir une politique d'hydraulique pastorale	– Augmenter l'accès à l'eau pour le bétail
La pêche se fait dans des conditions très difficiles	– Un secteur de pêcheur existe – Les pêcheurs existent	– Renforcer les pêcheurs par une meilleure organisation et une dotation en matériel de pêche de qualité	– Améliorer les conditions de la pêche
Une partie des produits de la pêche est régulièrement détruite	– Les poissons existent – Demande importante des produits de la pêche	– Organiser les pêcheurs autour d'une plate forme de stockage et de conservation des produits de la pêche	– Réduire les pertes issues de produits de la pêche

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Ensablement des Ouadis	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe abusive des arbres - Désertification du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des superficies cultivables - Conflit autour des champs - Déplacement des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis existent - Les espèces de plantes adaptées au milieu existent - Un poste et un cantonnement forestier existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population pour la protection de l'environnement ; - Installer de pépinières villageoises ; - Planter des arbres et mise en défens
La faune sauvage en voie de disparition	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Braconnage ; - La coupe abusive des arbres ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte du patrimoine touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Un poste et cantonnement forestier existent - Quelques espèces fauniques existent - Les bras du lac existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser de la population contre le braconnage - Mettre en place un comité local de gestion des ressources fauniques

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Ensablement des Ouadis	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis - Les espèces de plantes adaptées au milieu existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir un système communautaire de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'ensablement des ouadis
La faune sauvage en voie de disparition	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité fauniques - Les bras du lac 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir un système communautaire de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger la faune sauvage

2.3. ECONOMIES

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Difficulté d'accès au micro crédit	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> – Eloignement des établissements de microcrédit – Sous information sur le micro crédit 	<ul style="list-style-type: none"> – Faible revenu de la population – AGR peu développées 	<ul style="list-style-type: none"> – Les organisations de producteurs existent – Milieu favorable au développement des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> – Informer la population sur le circuit de micro finance – Faire un plaidoyer pour l'implantation des établissements de micro finance dans la zone
Absence d'infrastructures marchandes adéquates	Tafa ; Yourtou ; Isseïrom	<ul style="list-style-type: none"> – Absence d'organisation au sein des commerçants – Faible capacité financière locale d'autofinancement des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> – Denrées alimentaires non hygiéniques – Perte de saveur des produits – Vente des marchandises dans des conditions insalubres – Perte de valeur des marchandises – Maladies 	<ul style="list-style-type: none"> – Les lieux de marchés hebdomadaire existent – Les marchés Hebdomadaires très fréquentés 	<ul style="list-style-type: none"> – Organiser les commerçants – Aménager les marchés hebdomadaires
Difficulté liée à la exploitation d'algue bleue	Artoumassi	<ul style="list-style-type: none"> – Insuffisance en matériel adéquat de production d'algue – Manque de circuit de commercialisation des produits 	<ul style="list-style-type: none"> – Perte de temps au cours de l'exploitation de l'algue – Faible quantité d'algue produite – Faible expression de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> – Les carrières d'algues existent – Les organisations de producteurs existent 	<ul style="list-style-type: none"> – Doter les OP en matériel et équipements de production d'algue – Vulgariser les vertus liées à la consommation d'algue

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Difficulté d'accès au micro crédit	<ul style="list-style-type: none"> - Les organisations de producteurs existent - Milieu favorable au développement des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la micro finance dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès au microcrédit
Absence d'infrastructures marchandes adéquates	<ul style="list-style-type: none"> - Les lieux de marchés hebdomadaire existent - Les marchés Hebdomadaires très fréquentés 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une politique d'amélioration des structures de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des infrastructures marchandes dans le canton
Difficulté liée à la l'exploitation d'algue bleue	<ul style="list-style-type: none"> - Les carrières d'algues existent - Les organisations de productrices 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une politique de valorisation d'algue bleue 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'exploitation d'algue bleue

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible couverture sanitaire dans le canton	Tafa Oumar, Soula et Boulia, Youngoui Koura, Dunaou ouest, Artoumassi 1	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance en infrastructure sanitaire - Faible revenu de la population - Villages éloignés des centres de santé - Faible effectif en personnel de santé qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> - Maladies - Epidémie - Utilisation de plus en plus des produits de la rue - Augmentation des taux de mortalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les centres de santé existent - Les comités de santé existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer de nouveaux centres de santé - Construire et équiper les bâtiments de centre de santé
Faible fréquentation des centres de santé	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - L'ignorance - Pauvreté - Eloignement de centre de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de mortalité élevé - Accouchement compliqué 	<ul style="list-style-type: none"> - Les centres de santé existants - Les comités de santé existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population
Faible accès à l'eau potable	Doum-Doum Dunaou ; Yourtou, Yourtou sud, Kairafitey, Wayoungah, Mao,	<ul style="list-style-type: none"> - Non fonctionnalité du château d'eau de Doum-Doum - Insuffisance en forages 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation de l'eau de mare, du fleuve et des puits traditionnels - Maladies hydriques 	<ul style="list-style-type: none"> - La nappe phréatique peu profonde - Les artisans foreurs existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Implanter des forages d'eau potable - Renforcer le système d'adduction d'eau

	Wayourom, Latri, Ngounde, Kourouwa 1, Bassin1, Bassin 2, Founari, Kollorom, Katchiri, Dallah 1, Dallah 2, Baleti, Kouyouwa, Karafa, Koura, Kalele, Mairom	<ul style="list-style-type: none"> – dans certains villages – Absence de forage dans certains villages – Absence d'organisation autour du problème d'eau 			<ul style="list-style-type: none"> – potable existant – Sensibiliser et organiser lapopulation autour de la question d'eau potable
--	---	---	--	--	--

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible couverture sanitaire dans le canton	<ul style="list-style-type: none"> – Les centres de santé existent – Les comités de santé existent 	– Améliorer le système sanitaire dans le canton	– Assurer une meilleure couverture sanitaire dans le canton
Faible fréquentation des centres de santé	<ul style="list-style-type: none"> – Les centres de santé existants – Les comités de santé existent 	– Promouvoir un système d'information, d'éducation et communication de la population	– Augmenter la fréquentation des centres de santé
Insuffisance d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> – La nappe phréatique peu profonde – Les artisans foreurs existent 	– Renforcer le système hydraulique villageois dans le canton	– Augmenter l'accès à l'eau potable

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants à l'école	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> – Ignorance – Eloignement des écoles – Absence de cantine scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> – Analphabétisme ; – Délinquance juvénile 	<ul style="list-style-type: none"> – Les enfants en âge d'aller à l'école existent – Les écoles existent 	– Sensibiliser les parents
Mauvaises conditions d'études	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> – Insuffisance en salles de classe – Insuffisance en mobiliers scolaires – Insuffisance en personnel enseignant qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> – Non respect du programme scolaire – Baisse de niveau 	<ul style="list-style-type: none"> – Les élèves existent – Les écoles existent 	<ul style="list-style-type: none"> – Construire et équiper des salles de classe ; – Doter les écoles d'enseignants qualifiés – Former les maîtres communautaires – Doter les écoles en mobiliers scolaires

Perte des valeurs culturelles	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Négligence - Traduction orale - Forte influence de la culture étrangère 	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect des mœurs 	<ul style="list-style-type: none"> - La culture locale est diversifiée - Les personnes âgées existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population - Créer un centre culturel
Forte oisiveté des jeunes	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de lieu de sport - Absence d'encadrement - Manque d'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation abusive des stupéfiants par les jeunes - délinquance ; vol ; viol ; désespoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes existent en nombre - Engouement chez les jeunes pour la pratique du sport 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager de terrain de sport - Sensibiliser les jeunes - Former les jeunes

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible scolarisation des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants en âge d'aller à l'école existent ; Les écoles existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et mettre en place un système d'information, éducation et communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la scolarisation des enfants
Mauvaises conditions d'études	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves existent ; Les écoles existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du dispositif éducatif dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'études
Perte des valeurs culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - La culture locale est diversifiée - Les personnes âgées existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir et mettre en œuvre une politique pour le développement de la culture locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Redonner de la valeur aux cultures locales
Oisiveté des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes existent en nombre - Engouement chez les jeunes pour la pratique du sport 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir et mettre en œuvre une politique de développement du sport 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'oisiveté des jeunes

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Pénibilité dans les travaux ménagers	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Surcharge de travail - Eloignement des moulins à céréales et des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Déscolarisation des filles - Utilisation des filles dans les travaux ménagers 	<ul style="list-style-type: none"> - Les organisations féminines existent - Les organisations des jeunes existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Implanter de moulin à céréales - Implanter des points d'eau potable

				– Le service social à travers les CS existe	
Marginalisation de la femme dans le processus de décision	A l'échelle du canton	– Ignorance – Sous information – Confusion entre tradition et religion	– Sous développement – Méfiance – Egoïsme	– Les femmes sont entrepreneuses – Volonté manifeste des femmes à se mettre en groupement	– Alphabétiser les femmes – Structurer et former les femmes autour des activités économiques

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Pénibilité dans les travaux ménagers	– Les organisations féminines existent – Les organisations des jeunes existent – Le service social à travers les CS existe	– Faciliter l'accès des femmes aux équipements et services ruraux	Réduire la pénibilité des travaux ménagers
Marginalisation des femmes dans le processus de décision pour le développement	– Les femmes sont entrepreneuses – Volonté manifeste des femmes à se mettre groupement	– Promouvoir l'autonomisation des femmes	– Impliquer les femmes dans le processus de décision pour le développement

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Conflits fréquents entre éleveurs/éleveurs et éleveurs/agriculteurs	A l'échelle du canton	– Surpâturage – Insuffisance de points d'eau	– Départ à la recherche de pâturage et de points d'eau – Mort d'homme	– Nappe phréatique peu profonde – Les espaces existent	– Réglementer l'accès au pâturage – Aménager des puits pastoraux
Faible niveau d'organisation des producteurs	A l'échelle du canton	– Méconnaissance du principe de vie en groupement – Mauvaise gestion des biens communs	– Abandon des organisations par leurs membres – Réduction du nombre des organisations dans le canton	– Les structures d'appui existent – Quelques organisations existent	– Alphabétiser les membres des organisations de producteurs – Organiser et former les producteurs sur les principes de vie en groupements

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Conflits fréquents entre éleveurs/éleveurs et éleveurs/agriculteurs	<ul style="list-style-type: none">– Nappe phréatique peu profonde– Les espaces existent	<ul style="list-style-type: none">– Mettre en place et appliquer un mécanisme de régulation des conflits	<ul style="list-style-type: none">– Réduire les conflits entre éleveurs/éleveurs et éleveurs/agriculteurs
Faible niveau d'organisation des producteurs	<ul style="list-style-type: none">– Les structures d'appui existent– Quelques organisations existent	<ul style="list-style-type: none">– Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des producteurs	<ul style="list-style-type: none">– Augmenter le niveau d'organisation des producteurs

2.8. SYNTHÈSE DU BILAN DIAGNOSTIC

Les informations collectées dans le cadre de l'étude du milieu du canton Isseïrom ainsi que le diagnostic participatif réalisé à l'échelle inter villageois et cantonal renseignent que les activités économiques ne prospèrent pas et que les conditions de vie des populations ne sont pas satisfaisantes. De façon générale la synthèse du bilan diagnostic se présente comme suit et par domaine :

2.8.1. Domaine agriculture, élevage et pêche

L'agriculture, l'élevage et la pêche constituent la base de l'économie du canton Isseïrom. Ces secteurs d'activités occupent la quasi-totalité de la population qui est entièrement rurale. Environ 37,2% de cette population constituent la force de travail car elle est jeune (18 et 40 ans).

En matière d'agriculture, le canton pourrait compter sur les terres agricoles dont il dispose. On estime à :

- Environ 4910 ha en superficie brute de faux polder dont 3807 ha sont exploitables ;
- 800 ha et 450 ha brut de polder semi moderne respectivement à Artumassi et à Noh.
- On dénombre aussi dans le canton environ plus d'une centaine de ouadis à superficie variable et représente un potentiel pour le canton.

L'existence de ces ressources n'empêche que la population subisse de façon cyclique, un déficit alimentaire chronique. Cette situation est due particulièrement à :

- L'inondation des terres agricoles qui ne permettent pas d'ensemencer des grandes superficies ;
- La mauvaise répartition de pluie dans le temps et dans l'espace ;
- La présence des ennemis des cultures qui nuisent au bon développement des cultures ;
- La méconnaissance par les producteurs des techniques agricoles adaptées et de ce fait, ne leur permet pas d'accroître les rendements ;
- La faible structuration des producteurs qui, ne leur permet pas à mieux s'organiser collectivement pour valoriser le potentiel agricole existant

L'élevage, une activité économique qui vient juste après l'agriculture. Il est pratiqué dans la plupart des ménages à cause de l'exigence de la conduite de telle ou telle espèce mais aussi de son intérêt économique.

Tant bien que l'élevage occupe une place importante au sein des ménages, son développement est entravé par:

- La présence récurrente des épizooties suite au faible accès des éleveurs aux produits vétérinaires ;
- L'absence d'une organisation dynamique pour appuyer les services de santé animale dans le canton ;
- L'insuffisance de pâturage mais aussi un surpâturage lié à la présence des éleveurs transhumants qui séjournent dans le canton pendant une bonne partie de l'année ;
- L'insuffisance en eau pour le bétail plus particulièrement dans les zones exondées du canton où, la nappe phréatique est très profonde ;

La pêche, une activité qui est conduite par environ 2475 personnes. Le diagnostic rapporte qu'ils sont au total 1722 ménages qui tirent leurs revenus en grande partie de la pêche. L'existence d'un milieu naturel (bras du lac, diversité d'espèces de poissons) offre un atout favorable pour le développement de cette activité. La pêche pourrait même être un levier important sur lequel le canton peut compter pour soutenir son économie mais malheureusement son développement reste écrasé sous le poids d'un certain nombre de contraintes parmi lesquels on retient :

- L'absence de mesures de réglementation de la pêche qui se traduit par la mise en œuvre de mauvaises pratiques de pêche contribuant à la disparition de certaines espèces de poisson ;
- Le sous équipement des pêcheurs en matériels appropriés de pêche, ce qui n'améliore guère les conditions de la pêche ;
- L'absence d'organisations de pêcheurs légitimement acceptée et reconnue par tous pour dynamiser le secteur de la pêche ;
- Un circuit de commercialisation mal maîtrisé par les pêcheurs qui finalement sont réduits à de simples manœuvres au profit des commerçants qui leur fournissent des matériels de pêche.

2.8.2. Domaine environnement et Tourisme

La problématique environnementale dans le canton Isseïrom, est marquée par l'existence d'importantes ressources naturelles (faune et flore diversifiées) qui malheureusement subissent des menaces liées à :

- La coupe abusive des arbres (bois d'œuvre, source d'énergie, installation de champs) ;
- L'absence de règles de gestion durables et concertées ;
- Le passage et le séjour des éleveurs transhumants dans le canton.

2.8.3. Domaine économie

Le commerce, l'artisanat et les AGR constituent des secteurs transversaux clés qui peuvent soutenir l'économie du canton. Cependant, leur développement en termes d'augmentation de revenu est entravé par plusieurs contraintes :

- L'inexistence d'infrastructures et équipements pour les soutenir ;
- L'absence des structures de micro finance pour faciliter l'accès au micro crédit ainsi que l'insuffisance de subvention accordée aux organisations de producteurs ;
- Le faible niveau d'instruction et d'encadrement des acteurs ainsi que leur faible capacité entrepreneuriale. Ce qui ne leur permet pas d'assurer une meilleure maîtrise du processus des productions ainsi que de la valorisation des produits.

L'inexistence des pistes carrossables rend aussi difficile les échanges commerciaux plus particulièrement en saison des pluies. Le réseau fluvial dont dispose le canton contribue au désenclavement de certains villages à travers le transport des marchandises et des personnes mais cela reste insuffisant.

2.8.4. Domaine santé, eau potable et assainissement

L'accès des populations aux soins de santé primaire est réduit. Les 4 centres de santé dont dispose le canton parviennent difficilement à assurer la couverture sanitaire de la population du canton estimée à 52 389 personnes. Cette situation résulte du fait que :

- Le personnel exerçant dans les centres de santé du canton est insuffisant. Il est composé de : 3 ATS, 1 IDE et 4 aides soignants. D'une manière plus générale, le nombre d'habitants par centre de santé est de 1 infirmier pour environ 13097 habitants.
- Aussi, plusieurs villages sont localisés dans les zones insulaires et cela rend difficile l'accès des patients aux centres de santé. Les populations des villages de la zone de Kouyouwa se rendent parfois à Kouloudia ou à Malloum pour se faire soigner. Là aussi il faut effectuer une traversée de deux à trois fleuves avant d'y parvenir ;
- La population du canton est faiblement organisée et elle entreprend rarement des actions en faveur des interventions dans le secteur de la santé

Le besoin en eau potable de la population du canton est assuré par l'existence d'un château d'eau installé à Doum-Doum (non fonctionnel) ainsi que de 149 forages équipés de PMH. Théoriquement, l'ensemble des installations hydrauliques (PMH) assurent la couverture des besoins en eau potable de 52 389 habitants soit un ratio de 1 forage d'eau pour 352 habitants. Ce ratio est loin de permettre un accès convenable de la population à l'eau potable selon les normes du ministère de l'eau qui est de 1 PMH pour 200 personnes. En se plaçant à l'échelle des groupes de villages, les forages sont inégalement répartis et certains villages ne disposent pas de point d'eau potable.

Tableau X : Ratio nombre d'habitants par point d'eau potable

Groupe de villages	Village accrocheur	Nombre de villages	Population estimée	Nombre de forage	Ratio (1 point d'eau par nombre d'habitants)
1	Taffa	26	5301	8	663
2	Artoumossi	19	2336	15	156
3	Youngoui	23	6552	20	328
4	Dounaou	17	4250	8	531
5	Isseirom	23	3094	22	141
6	Yourtou	20	8288	22	377
7	Latri	16	1498	3	499
8	Kouyouwa	11	709	7	101
9	Doum Doum	17	1782	17	105
10	Yarwa	21	12525	7	1789
11	Mounoukoum Nord	14	2803	1	2803
12	Keiri	12	551	5	110
13	Boutcham	13	2700	14	193

Source : animateur locaux volontaires

2.8.5. Domaine éducation

Le service éducatif est composé de 14 écoles primaires et de 2 collèges d'enseignement général. Son bon fonctionnement est handicapé par un certain nombre de contraintes se traduisant d'une manière générale par :

- Un cadre peu favorable pour que les enfants apprennent dans de meilleures conditions. Environ 81,57% des salles de classe sont construites en matériaux non durables (poto-poto, hangar en tige de céréales) ;

- L'insuffisance voire l'absence en personnel enseignant dans les écoles est telle que certaines écoles sont aujourd'hui fermées. Environ 45% d'enseignants sont des maîtres communautaires et certains n'ont pas une qualification requise dans le domaine de l'enseignement.
- Le nombre d'enfants inscrits à l'école est faible. Pour un effectif de 15 660 enfants des 2 sexes et ayant un âge compris entre 7 et 17 ans, 2004 seulement sont inscrit dans une école soit un taux de scolarisation brut de 12,79%.

2.8.6. Domaine affaires sociales et genre

L'épanouissement de certains groupes sociaux (les femmes, les handicapés, les jeunes etc ;) est défavorisé. L'inaccessibilité aux informations, leur faible implication aux concertations et au processus de décision ne leur permet pas de participer activement aux actions de développement. L'analphabétisme et le faible niveau organisationnel de la population constituent aussi l'une des causes de la mauvaise gestion des produits agricoles.

2.8.7. Domaine gouvernance et paix

Le canton est caractérisé par un cadre institutionnel et organisationnel peu dynamique et cela rend difficile le pilotage des actions pouvant concourir à son développement. Les résultats du diagnostic révèlent que le bon fonctionnement des associations et organisations existantes est handicapé par la combinaison de plusieurs facteurs :

- L'absence d'un cadre de concertation en matière de développement ;
- Une faible capacité technique et managériale des responsables des organisations existantes ;
- L'analphabétisme, l'ignorance et le manque d'esprit entrepreneurial des membres des organisations ;
- Un faible niveau de formation et d'encadrement destiné aux membres des organisations.

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Potentiels existants	Axes prioritaires de développement	Actions retenues
Agriculture, élevage et pêche	Le canton connaît de façon cyclique, un déficit vivrier.	<ul style="list-style-type: none"> - L'engouement à pratiquer l'agriculture. Les ouadis et polders existent - Existence d'un cheptel adapté au milieu, - Richesse du sol favorable aux cultures fourragères - Existence d'un cheptel adapté au milieu, - Population à vocation d'élevage - faible profondeur de la nappe phréatique - Les pêcheurs existent - Les fleuves sont poissonneux existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une agriculture familiale intensive - Améliorer la productivité de l'élevage - Renforcer les pêcheurs par une meilleure organisation et une dotation en matériel de pêche de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des micro barrages agricoles, - Aménager les ouadis et les polders. - Organiser, former et doter les paysans en matériels agricoles - Lutter contre les ennemis de cultures - Réglementer les zones de pâturage et de culture ; - Promouvoir les cultures fourragères - Vacciner périodiquement les animaux - Former les auxiliaires d'élevage - Mettre en place des pharmacies vétérinaires communautaires - Construire des puits pastoraux - Doter les pêcheurs en matériels de pêche adéquat - Sensibiliser les pêcheurs sur les bonnes pratiques de la pêche - Former les pêcheurs techniques de conservation - Construire des sites de conservation de poisson
Gestion des ressources naturelles et tourisme	Les ressources naturelles du canton subissent une dégradation croissante	<ul style="list-style-type: none"> - Des grandes superficies de ouadis et les polders existent - Une diversité de faune et flore existe - Les bras du lac 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir un système communautaire de protection de l'environnement - Promouvoir un système communautaire de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population pour la protection de l'environnement ; - Installer de pépinières villageoises ; - Planter des arbres et mise en défens - Sensibiliser de la population contre le braconnage - Mettre en place un comité local de gestion des ressources fauniques
Economie	L'économie du canton n'est très pas dynamique	<ul style="list-style-type: none"> - Les organisations de producteurs et de productrices existent - Milieu favorable au développement du petit 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un plaidoyer pour l'implantation d'une institution de micro finance dans le canton - Aménager des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de marché hebdomadaire - Appuyer techniquement les producteurs d'algues - Renforcer les équipements de production de l'algue bleue

Domaines	Problèmes majeurs	Potentiels existants	Axes prioritaires de développement	Actions retenues
		<ul style="list-style-type: none"> commerce – Les lieux de marchés hebdomadaire existent et fréquentés – Les carrières d’algues existent 	<ul style="list-style-type: none"> marchandes – Promouvoir des matériels et techniques d’appui aux activités économiques 	
Santé	La population du canton accède difficilement à l'eau potable et aux soins de santé	<ul style="list-style-type: none"> – Les centres de santé existent – La nappe phréatique peu profonde – La population dispose d’une capacité de mobilisation 	<ul style="list-style-type: none"> – Améliorer le dispositif sanitaire – Mettre en place un système d’information, d’éducation et de communication sur la santé – Renforcer le système hydraulique villageois 	<ul style="list-style-type: none"> – Création de centre de santé ; – Construire un bâtiment de centre de santé équipé – Sensibiliser la population en matière de fréquentation des centres de santé – Organiser les campagnes de sensibilisation pour la CPN et le PEV – Former les membres de COSAN et les relais communautaires – Installation de forage d’eau potable doté de PMH
Education, Jeunesse, culture et sport	Le nombre d’enfants scolarisé est faible au vue du nombre élevé d’enfants en âge d’aller à l’école	<ul style="list-style-type: none"> – Les enfants en âge d’aller à l’école existent – Les élèves existent – Les écoles existent – La culture locale est diversifiée – Les personnes âgées existent – Engouement chez les jeunes pour la pratique du sport 	<ul style="list-style-type: none"> – Développer et mettre en place un système d’information, d’éducation et de communication scolaire – Renforcer le dispositif éducatif – Promouvoir et mettre en œuvre une politique pour le développement de la culture locale et du sport 	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser les parents d’élèves pour la cause de la scolarisation des enfants – Former les maîtres communautaires – Construire un bâtiment de 3 salles de classe – Aménagement de terrain de sport – Construire et équiper ne maison de jeune et de la culture
Affaires sociales et genre	Certains groupes (les femmes, jeunes, handicapés) ne peuvent pas s’épanouir du fait de leur marginalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Les OP féminins existent – Les femmes sont Entreprenantes – Volonté manifeste des femmes à se mettre groupement 	<ul style="list-style-type: none"> – Promouvoir l’autonomisation des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser, organiser et former les producteurs – Former les groupements féminins sur la vie d’un groupement – Doter les groupements féminins de moulin communautaires
Gouvernance, Sécurité et paix	Le canton n’est pas suffisamment organisé et les concertations en matière de	<ul style="list-style-type: none"> – Nappe phréatique peu profonde – Les espaces existent 	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place et faire appliquer des mécanismes de prévention et de gestion des 	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser les organisations sur la bonne gouvernance – Vulgariser les textes et lois sur gestion

Domaines	Problèmes majeurs	Potentiels existants	Axes prioritaires de développement	Actions retenues
	développement sont encore faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les structures d'appui existent - Quelques organisations existent 	<ul style="list-style-type: none"> conflits - Mettre à la disposition des organisations des moyens et stratégies d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> des ressources naturelles - Renforcer les capacités des organisations en techniques de gestion des activités - Former les organisations en techniques montage des microprojets

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaires
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Construction de micro barrage	150 m ; 17 villages	Wouane et Youngouï	CCD et CIVD	37 500 000	10%	5%	X				BAD, AFD, CBLT, PNSA
	150 m ; 5 villages	Kourtourourom et Brandji	CCD et CIVD	37 500 000	10%	5%		X			BAD, AFD, CBLT, PNSA
	80 m ; 7 villages	Ngarandoufa et Youngouï	CCD et CIVD	20 000 000	10%	5%					BAD, AFD, CBLT, PNSA
	80 m ; 10 villages	Wairom-Kaladou	CCD et CIVD	20 000 000	10%	5%	X				BAD, AFD, CBLT, PNSA
	250 m ; 11 villages	Kalelé-Dunaou	CCD et CIVD	62 500 000	10%	5%			X		BAD, AFD, CBLT, PNSA
	16 villages ; 100 m	Lando et Doumba	CCD et CIVD	25 000 000	10%	5%			X		BAD, AFD, CBLT, PNSA
	80 m ; 20 villages	Latri et Artout	CCD et CIVD	20 000 000	10%	5%		X			BAD, AFD, CBLT, PNSA
	60 m ; 8 villages	Latri et Matini	CCD et CIVD	15 000 000	10%	5%		X			BAD, AFD, CBLT, PNSA
	12 villages ; 80 m	Maïrom et Kouyouwa	CCD et CIVD	20 000 000	10%	5%			X		BAD, AFD, CBLT, PNSA
Renforcement de micro barrage		Artoumassi et Noh	CCD et CIVD	10 000 000	5%	10%	X				BAD, AFD, CBLT, PNSA
	7 villages	Ibroum et Ngarandoufa	CCD et CIVD	10 000 000	5%	10%	X				BAD, AFD, CBLT, PNSA
	15 villages	Artoumassi et Brandji	CCD et CIVD	10 000 000	5%	10%		X			BAD, AFD, CBLT, PNSA
	13 villages	Tafa Alikourti-Nipale	CCD et CIVD	10 000 000	5%	10%		X			BAD, AFD, CBLT, PNSA
	7 villages	Kiri et Marambou	CCD et CIVD	10 000 000	5%	10%	X				BAD, AFD, CBLT, PNSA

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaires
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Doter les organisations en matériels et produits phyto sanitaire	14	Noh, Bah, Kiri, Artoumassi, Ndoh, Malahi, Boulia, Isseirom, Brandji, Maderom, Matao, Djor, Youngoui, Lando,i	CIVD	750 000	-	10%	X				BAD, AFD, CBLT, PNSA
	13	Dunaou, Soulla, Woli, Youtou, Kouyouwa, Tafa, Wouane, Latri, Koune, Kederkeri, Ngrandoufa, Wairom, Tafa Guid	CIVD	750 000	-	10%		X			BAD, AFD, CBLT, PNSA
Organiser les producteurs en groupement de lutte contre les ennemis de cultures	8	Noh, Bah, Artoumassi, Ndoh, Malahi, Boulia, Boulia, Isseirom	CIVD	400 000	10%	-	X	X			BAD, AFD, CBLT, PNSA
	10	Brandji, Youngoui, Maderom, Matao, Djor, Lando, Dunaou, Soulla, Soulla, Woli	CIVD	400 000	10%	-		X	X		BAD, AFD, CBLT, PNSA
	10	Yourtou, Kouyouwa, Tafa, Wouane, Latri, Koune, Kederti, Ngarandoufa, Wairom, Tafa Guidi	CIVD	400 000	10%	-			X	X	BAD, AFD, CBLT, PNSA
Organiser une campagne de sensibilisation sur la vaccination du bétail	3	Mouloukoum nord	CIVD	100 000	10%	-	X	X	X		Poste vétérinaire
	3	Boutcham	CIVD	100 000	10%	-	X	X	X		Poste vétérinaire
	3	Kiri	CIVD	100 000	10%	-	X	X	X		Poste vétérinaire
	3	Doum Doum	CIVD	100 000	10%	-	X	X	X		Poste vétérinaire
	3	Yarwa	CIVD	100 000	10%	-	X	X	X		Poste vétérinaire
Construction d'un parc de vaccination		Mouloukoum nord	CIVD	10 000 000	-	15%			X		PROADEL, PNSA , CBLT
		Kouyouwa	CIVD	10 000 000	-	15%	X				BAD, AFD, CBLT, PNSA

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaires
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
		Kiri	CIVD	10 000 000	-	15%		X			PROADEL, PNSA , CBLT
		Yarwa	CIVD	10 000 000	-	15%		X			PROADEL, PNSA , CBLT
Construction de puits pastoral	1	Doum Doum	CIVD	12 000 000	-	15%		X			PROADEL, PNSA, CBLT
Réhabiliter le parc de vaccination	1	Doum Doum	CIVD	7 500 000	-	15%			X		PROADEL, PNSA, CBLT
Sensibilisation et formation des auxiliaires d'élevage	45 séances	Ibroum, Kourlea, Kiri, Wouane, Bah, Youngouï, Ndoh, Latri, Mataou, Dunaou, Kouyouwa, Mampal, Landou, Tafa guidi, Artoumassi	CIVD	50 000	15%	-	X	X	X		ACTED, INADES Formation
Doter les éleveurs de kit de pharmacie vétérinaire communautaire	1	Dunaou	CIVD	2 000 000	-	10%	X				ACTED, UE, PNSA
	1	Artoumassi	CIVD	2 000 000	-	10%			X		ACTED, UE, PNSA
	1	Tafa alikourti	CIVD	2 000 000	-	10%			X		ACTED, UE, PNSA
	1	Latri	CIVD	2 000 000	-	10%			X		ACTED, UE, PNSA
	1	Noh	CIVD	2 000 000	-	10%				X	ACTED SECADEV
Doter les pêcheurs en équipement en matériels de pêche	9 kits	Soulla, Djah, Tafa alikourti, Klawaïrom, Noh, Lando1, Lando1, Waïrom Sud	Groupement de pêcheurs	1 000 000	-	15%	X				UE ; FAO ; PNSA ; PAM
	9 kits	Lando2, Wayo, Bassin, Artoumassi, Yourtou, Kouyouwa, Amboua, Woli, Kindrekeri,	Groupement de pêcheurs	1 000 000	-	15%		X			UE ; FAO ; PNSA ; PAM
Sous-total 1				667 700 000	60 200 000	28 375 000					

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Installation d'une pépinière villageoise	10 pépinières de 2000 Plants	Isseïrom, Youngoui, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Tafa Ali Kourti, Artoumassi, Dunaou, Doum-doum, Boutcham	CCD et CIVD	1 500 000	10%		X				Poste forestier ; Agence de la Grande muraille verte
Reboisement des sites	10 sites	Dunaou, Isseïrom, Kalla, Poste élevage, CEG de Isseïrom, Kalla, Poste élevage, CEG de Isseïrom, CS de Isseïrom, Yourtou,	CCD et CIVD	200 000	10%		X	X			Poste forestier
	7	Youngoui, Ecole de Youngoui, Ecole Isseïrom, Ecole Bah, Ecole Landou, Ecole Dunaou, Polder Isseïrom,	CCD et CIVD	200 000	10%			X	X		Poste forestier
Sensibiliser les populations pour préserver les espèces halieutiques et fauniques	3 séances par site	Isseïrom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Tafa Ali Kourti, Artoumassi, Youngoui Koura, Dunaou, Doum Doum, Yarwa, Mouloukoum nord, Kiri, Boutcham	CCD	150 000	10%		X	X	X		Poste forestier

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Sous-total 2				20 350 000	2 035 000	-					

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Aménagement de marché hebdomadaire	50 hangars en tôle	Tafa Ali Kourtou	CGE	30 000 000	-	15%			X		PROADEL
	50 hangars en tôle	Yourtou	CGE	30 000 000	-	15%			X		PROADEL
	50 hangars en tôle	Isseïrirom	CGE	30 000 000	-	15%			X		PROADEL
Appui technique aux producteurs d'algues		Artoumassi	Groupement féminin	2 500 000	-	10%	X				AFD; FAO
		Wouane	Groupement féminin	2 500 000	-	10%	X				AFD; FAO
		Djiferi	Groupement féminin	2 500 000	-	10%	X				AFD; FAO
		Koua	Groupement féminin	2 500 000	-	10%	X				AFD; FAO
Renforcement en équipement de production des algues bleues	1 kit	Artoumassi	Groupement féminin	3 000 000	-	15%		X			AFD; FAO
	1 kit	Wouane	Groupement féminin	3 000 000	-	15%		X			AFD; FAO
	1 kit	Djiferi	Groupement féminin	3 000 000	-	15%		X			AFD; FAO

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
	1 kit	Koua	Groupe ment féminin	3 000 000	-	15%		X			AFD; FAO
Sous-total 3				112 000 000	-	16300000					

4.4.SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Ffcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Création de centre de santé	10	Dunaou, Taffa Ali kourt, Artoumassi, Noh, Kouyouwa, Latri, Boutcham, Mouloukoum Nord, Yarwa, Kiri	Chef de village et relais communautaires	PM	-	-	X				District sanitaire
Construction de bâtiment de centre de santé équipé	6	Dunaou, Taffa Ali kourt, Artoumassi, Noh, Kouyouwa, Latri	CIVD et COSAN	70 000 000	-	10%		X			UNICEF; OMS; AFD; GTZ; PNUD
	1	Yourtou		70 000 000	-	10%	X				UNICEF; OMS; AFD; GTZ; PNUD
	4	Boutcham, Mouloukoum nord, Yarwa, Kiri		70 000 000	-	10%			X		UNICEF; OMS; AFD; GTZ; PNUD
Sensibiliser la population à fréquenter les centres de santé	8 séances	A l'échelle cantonale	CIVD	100 000	20%	-	X	X	X	X	UNICEF; OMS; AFD; GTZ; PNUD

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Ffcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Organiser les campagnes de sensibilisation pour la CPN et le PEV	2 séances par site et par an	Doum Doum ; Yarwa, Kiri, Boutcham, Mouloukoum nord, Noh	COSAN	50 000	20%	-		X	X		District sanitaire
	2 séances par site et par an	Isseïrom, Yourtou, Dunaou, Taffa Ali Kourti, Artoumassi, Kouyouwa, Latri	COSAN	50 000	20%	-	X	X			District sanitaire
Formation des membres de COSAN et les relais communautaires		Artoumassi, Noh	CCD et COSAN	500 000	20%	-		X	X		District sanitaire, Alerte Santé, GIZ
		Isseïrom, Dunaou	CCD et COSAN	500 000	20%	-	X	X			District sanitaire, Alerte Santé, GIZ
Installation de forage	20	KineraKeri, Artoumassi 1, Artoumassi2, Taffa Oumar, Latri, Afounatri, Boulom, Katchiri, Brandji1, Brandji2, KiriWoro, Kouldjerom, Dallah1, Dallah2, Dallah3, Kolorom, Djibrine, Wouane, Are youro, Youngouï nord,	CIVD	1 500 000	-	10%		X			
	15	Amboua, Danloune, Roundi, Marché Isseïrom, Marché Yourtou, Kouroua, Kouyouwa, Foulateri, Woyerom, Allay, Keouri, Mao Aouda Bari,	CIVD	1 500 000	-	10%	X				

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
		Kaïra Gouroura, Bodo, Ali Tchoukiri									
	20	Drom, Goulerom, Kalelé, Bassin1, Bassin2, Bassin3, Bassin4, Baleti, Kountiyé, Obermédité, Toumbala, Kara 1, Kara 2, Kikrom, Ilary, Wayom, Adam, Korty, Blamari, Bourneri	CIVD	1 500 000	-	10%			X		
Renforcement des forages existants	9	Matao, Latri, Isseïrom, Bah, Tafa Ali Kourti, Kiri, Koullea, Yourtou, Koune	CIVD	1 500 000	-	10%				X	
Sous-total 4				896 800 000	6 160 000	85 100 000					

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire	
					Nature	Espèce	1	2	3	4		
Sensibilisation des parents d'élèves pour la cause de la scolarisation des enfants		Isseïrom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Tafa Ali kourti, Artoumssi, Youngoui Koura, Dunaou, Yarwa, Doum Doum,	CCD et CIVD	-	-	-	X					IPEB

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
		Mouloukoum Nord, Kiri, Boutcham									
Former 35 maîtres communautaire	35	Isseïrom et Doum-Doum	CCD et CIVD	100 000	-		X				UNICEF, IDEN
Construction d'un bâtiment de 3 salles de classe dans les écoles primaires	1	Isseïrom	CIVD	55 000 000	-	10%	X				UNICEF, PROADEL, AFD, GOOD-NEIBORD
	5	Kouyouwa, Taffa Ali kourti, Dunaou Ouest, Bah, Wairom	CIVD	55 000 000	-	10%			X		UNICEF, PROADEL, AFD, GOOD-NEIBORD
	7	Ibroun, Koura, Landou1, Yarwa, Boutcham, Mouloukoum, Kiri	CIVD	55 000 000	-	10%		X			UNICEF, PROADEL, AFD, GOOD-NEIBORD
Construction d'un bâtiment de 3 salles de classe dans les CEG	2	Doum Doum, Isseïrom	CIVD et APE	55 000 000	-	10%	X				UNICEF, PROADEL, AFD, GOOD-NEIBORD
Aménagement de terrain de sport	1	Isseïrom	Comité de jeune et CCD	10 000 000	-	10%	X				CORDE, UNESCO PROADEL, GIZ, UE
Construction et équipement d'une maison de jeune et de la culture	1	Isseïrom	Comité de jeune et CCD	70 000 000	-	10%	X				CORDE, UNESCO PROADEL, GIZ, UE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Sous-total 5				908 500 000	-	90 850 000					

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Sensibiliser, organiser et former les producteurs en techniques de gestion des récoltes	14 gpmt	Isseirom, Artoumassi, Bah, Dunaou, Youngoui Koura, Wouane, Yourtou, Ibroun, Noh, Landou, Latri, Ndoh, Taffa Ali kourti	CCD et CIVD	150 000	20%	-	X	X	X		SOS SAHEL ; ACTED ; INADES Formation
Former les groupements féminins sur la vie d'un groupement	13 gpmt	Isseirom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Artoumassi, Dounaou, Taffa Ali Kourti, Yarwa, Kiri, Boutcham, Moloukoum nord, Doum Doum, Youngoui Koura	Groupement féminin	150 000	20%	-		X	X	X	SOS SAHEL ; ACTED ; INADES Formation
Doter les groupements féminins de moulin communautaires	13 gpmt	Isseirom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Artoumassi, Dounaou, Taffa Ali Kourti, Yarwa, Kiri, Boutcham, Moloukoum nord, Doum Doum, Youngoui Koura	Groupement féminin	2 000 000	-	10%	X	X			

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Sous-total 6				30 050 000	-	810 000					

4.7. GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Organiser des séances de sensibilisation sur la bonne gouvernance	3 séances par sites	Isseïrom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Artoumassi, Dounaou, Taffa Ali Kourti, Yarwa, Kiri, Boutcham, Moloukoum nord, Doum Doum, Youngoui Koura	CCD, CIVD	150 000	20%	-	X	X	X		INADES Formation, GIZ
Vulgariser les textes et lois sur gestion des ressources naturelles	3 séances par site	Isseïrom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Artoumassi, Dounaou, Taffa Ali Kourti, Yarwa, Kiri, Boutcham, Moloukoum nord, Doum Doum, Youngoui Koura	CCD, CIVD	150 000	20%	-		X	X	X	INADES Formation, GIZ
Renforcer les capacités des organisations en techniques de gestion des activités	3 sessions par site	Isseïrom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Artoumassi,	CCD, CIVD	150 000	20%	-	X	X	X		INADES Formation, GIZ

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
		Dounaou, Taffa Ali Kourti, Yarwa, Kiri, Boutcham, Moloukoum nord, Doum Doum, Youngoui Koura									
Former les organisations en techniques de montage des micro projets et à la maîtrise d'ouvrage	3 sessions par an	Isseirom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Artoumassi, Dounaou, Taffa Ali Kourti, Yarwa, Kiri, Boutcham, Moloukoum nord, Doum Doum, Youngoui Koura	CCD, CIVD	150 000	20%	-		X	X	X	INADES Formation, GIZ
Réunion mensuelles des membres du CCD	48	Isseirom	CCD	-	-		X	X	X	X	CDA, CLA
Appui à la sensibilisation et à la mobilisation financière	-	A l'échelle cantonale	CCD, CIVD	-	-	-	X	X	X	X	CDA, CLA
Assemblée générale d'autoévaluation du PDL	4	Isseirom	CCD, CIVD	-	-	-	X	X	X	X	CDA, CLA
Sous-total 7				1 800 000	360 000	-					
TOTAUX (Sous-total 1+2+3+4+5+6+7)				2 637 200 000	68 755 000	221 435 000					

V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Pour des raisons évidentes d'appropriation et selon le principe de base de la planification participative, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont réalisé toutes les étapes du processus de la planification avec l'appui de l'équipe du projet. Plusieurs priorités sont retenues et programmées par les représentants de la population. Le coût global du PDL est ambitieux et il s'élève à 2 637 200 000 Fcfa. Cependant, pour garantir un succès dans sa mise en oeuvre, la population s'engage elle-même à mobiliser les ressources nécessaires mais aussi à piloter tout le processus de la réalisation des projets. La communauté s'engage à mobiliser localement une participation en nature estimée à 68 755 000 Fcfa et 221 435 000 Fcfa en espèce. Une stratégie de mise en œuvre des actions est définie ainsi qu'un mécanisme de pilotage du processus

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La population ne perd pas de vue l'existence des atouts que le canton possède et sur lesquels elle mise pour la réussite de la mise en œuvre du PDL. Dans le plan d'action une distinction est à faire entre :

- Les actions nécessitant de faibles moyens et pouvant être entièrement réalisées sans apport extérieur ;
- Les actions nécessitant un appui technique et financier extérieur ;
- Les actions qui nécessitent de ressources financières importantes.

Aussi, la réalisation des actions est programmée sur 4 ans dont la première année de mise en œuvre des projets est d'un montant de 477 650 000 Fcfa.

A cet effet, la population fonde la stratégie de mise en œuvre des actions autour de 2 points :

- La mobilisation des ressources propres ;
- La recherche des ressources financières additionnelles auprès des partenaires au développement.

Tableau XI : Coût de la première année de mise en œuvre du PDL

Domaines	Coût de la première année	Mobilisation financière locale	Contribution locale estimée en nature	Appui financier sollicité auprès des partenaires
Agriculture, élevage et pêche	132 950 000	13 020 000	6 112 500	113 817 500
GRN et Tourisme	19 900 000		1 405 000	18 495 000
Economie	10 000 000	1 000 000		9 000 000
Santé, eau et assainissement	93 300 000	9 250 000	160 000	83 890 000
Education	193 500 000	19 000 000		174 500 000
Affaires sociales et genre	26 700 000	2 600 000	140 000	23 960 000
Gouvernance	1 300 000		260 000	1 040 000
TOTAL	477 650 000	44 870 000	8 077 500	424 702 500

5.1.1 Mobilisation des ressources locale

En interne, une collecte de fonds par village est systématique. Le CCD veillera à impliquer les chefs de village et chefs religieux pour faciliter la mobilisation de ces ressources.

Une bonne communication doit s'établir entre population et le CCD pour informer l'ensemble de la population sur ce qui est en train d'être fait, afin de stimuler la mobilisation de la contrepartie financière communautaire. Le canton n'est pas couvert par une radio locale et pour cela le CCD devra entreprendre des campagnes de sensibilisation auprès du public concerné par l'intermédiaire des chefs coutumiers et religieux.

Il serait également important de mobiliser les fils et filles du canton de la diaspora pour la mise en œuvre du PDL. La participation de cette frange de la population a été mainte fois évoquée et débattue lors des réunions de concertation car celle-ci a souvent apporté sa contribution pour la réalisation de certains types de projets.

5.1.2 Mobilisation des ressources additionnelles auprès des partenaires

La communication autour du PDL est un bon moyen pour mobiliser les ressources en général, mais plus particulièrement les ressources financières pour la mise en œuvre des actions. A cet effet, le CCD pourra faire un résumé du PDL à transmettre aux différents partenaires, la mise sur Internet, etc.

Les acteurs locaux ont une méconnaissance des bailleurs de fonds potentiels intervenant au Tchad. L'établissement d'un répertoire non exhaustif de bailleurs est nécessaire afin d'orienter le CCD et les CIVD dans la recherche de financements additionnels. Ceci est d'autant plus que nécessaire car il devra informer les structures locales sur les procédures de chaque bailleur (conditions d'attribution de subventions, les thèmes prioritaires, les modalités de soumission de projet...).

Au niveau départemental et régional, les réunions du CDA et du CRA constituent un cadre idéal pour la diffusion du PDL. Le CCD devra profiter de cette rencontre qui regroupe tous les intervenants qui opèrent dans la région pour mieux faire connaître son document de négociation pour le développement.

Au-delà de ces rencontres, les cadres et intellectuels du département, les hommes politiques et autres bonne volonté devront organiser de rencontres régionales et/ou nationales pour attirer les investissements de bailleurs de fonds et de l'Etat.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le CCD et les CIVD sont des structures mises en place au cours du processus de la planification car il faut savoir que le niveau de structuration de la population était, jusque là très faible. Le renforcement des capacités de ces structures constitue l'un des leviers sur lesquels la réussite du pilotage de la mise en œuvre des actions peut être assurée.

Ce renforcement des capacités portera aussi bien sur les aspects techniques qu'organisationnel afin de permettre à ces structures d'être outillés. Il s'agit particulièrement d'un renforcement des capacités en :

- montage de microprojets ;
- programmation et de suivi-évaluation des actions ;
- maîtrise d'ouvrage ;
- comptabilité simplifiée ;
- la gouvernance

Les services techniques déconcentrés ont notamment une contribution de taille à ce niveau pour permettre aux organisations locales de jouer pleinement leurs rôles.

Le planning annuel élaboré sur la base du plan d'action du PDL va servir de tableau de bord au CCD. Celui-ci doit indiquer clairement les priorités retenues sur la durée du plan ainsi que les coûts estimatifs. Cet outil devra permettre de déterminer les échéanciers de mobilisation des ressources financières nécessaires pour entreprendre les actions programmées.

Le CCD va se doter d'un outil simplifié de suivi et d'auto évaluation de la mise en œuvre du PDL. Cet outil de suivi et d'autoévaluation tiré du plan annuel de travail doit permettre de suivre l'exécution du PDL : apprécier le niveau de réalisation des actions, les difficultés rencontrées ainsi que des dispositions pour les corrections futures.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

5.3.1. Agriculture, Elevage, pêche

Titre du projet	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Construction de micro barrage	Wouane et Youngouï	CCD et CIVD	37 500 000	3 750 000	31875 000	BAD, AFD, CBLT, PNSA, FAO
	Wairom-Kaladou	CCD et CIVD	20 000 000	2 000 000	17 000 000	BAD, AFD, CBLT, PNSA, FAO
Renforcement de micro barrage	Artoumassi et Noh	CCD et CIVD	10 000 000	1 000 000	8 500 000	BAD, AFD, CBLT, PNSA, FAO
	Ibroum et Ngarandoufa	CCD et CIVD	10 000 000	1 000 000	8 500 000	BAD, AFD, CBLT, PNSA, FAO
	Kiri et Marambou	CCD et CIVD	10 000 000	1 000 000	8 500 000	BAD, AFD, CBLT, PNSA, FAO
Doter les organisations en matériels et produits phyto sanitaire	Noh, Bah, Kiri, Artoumassi, Ndoh, Malahi, Boulia, Isseirom, Brandji, Maderom, Matao, Djor, Youngoui, Lando	CIVD	10 500 000	1 050 000	9 450 000	BAD, AFD, CBLT, PNSA, FAO
Organiser les producteurs en groupement de lutte contre les ennemis de cultures	Noh, Bah, Artoumassi, Ndoh, Malahi, Boulia, Boulia, Isseirom	CIVD	3 200 000	En nature	2 880 000	BAD, AFD, CBLT, PNSA, FAO
Organiser une campagne de sensibilisation sur la vaccination du bétail	Mouloukoum nord	CIVD	100 000	En nature	90 000	Poste vétérinaire
	Boutcham	CIVD	100 000	En nature	90 000	Poste vétérinaire
	Kiri	CIVD	100 000	En nature	90 000	Poste vétérinaire
	Doum Doum	CIVD	100 000	En nature	90 000	Poste vétérinaire
	Yarwa	CIVD	100 000		90 000	Poste vétérinaire

Titre du projet	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Construction d'un parc de vaccination	Kouyouwa	CIVD	10 000 000	1 500 000	8 500 000	PROADEL, AFD, PNSA, CBLT,
Sensibilisation et formation des auxiliaires d'élevage	Ibroum, Kourlea, Kiri, Wouane, Bah, Youngouï, Ndoh, Latri, Mataou, Dunaou, Kouyouwa, Mampal, Landou, Tafa guidi, Artomassi	CIVD	11 250 000	En nature	9 562 500	PROADEL, AFD, PNSA, CBLT,
Doter les éleveurs de kit de pharmacie vétérinaire communautaire	Dunaou	CIVD	2 000 000	200 000	1 800 000	ACTED, UE, PNSA
Doter les pêcheurs en équipement en matériels de pêche	Soulla, Djah, Tafa alikourti, Klawaïrom, Noh, Lando1, Lando1, Waïrom Sud	Groupeement de pêcheurs	8 000 000	1 200 000	6 800 000	UE, FAO, PNSA, PAM
Total 1			132 950 000	19 133 000	113 817 000	

5.3.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Installation d'une pépinière villageoise	Isseirom, Youngoui, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Tafa Ali Kourti, Artoumassi, Dunaou, Doum-doum, Boutcham	CCD et CIVD	16 500 000	En nature	14 850 000	Poste forestier, Agence de la grande muraille verte
Reboisement des sites	Dunaou, Isseirom, Kalla, Poste élevage, CEG de Isseirom, Kalla, Poste élevage, CEG de Isseirom, CS de Isseirom, Yourtou,	CCD et CIVD	2 000 000	En nature	1 800 000	Poste forestier
	Youngoui, Ecole de Youngoui, Ecole Isseirom, Ecole Bah, Ecole Landou, Ecole Dunaou, Polder Isseirom,	CCD et CIVD	1 400 000	En nature	1 260 000	Poste forestier

Titre du projet	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Sensibiliser les populations pour préserver les espèces halieutiques et fauniques	Isseïrom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Tafa Ali Kourti, Artoumassi, Youngouï Koura, Dunaou, Doum Doum, Yarwa, Mouloukoum nord, Kiri, Boutcham	CCD	650 000	En nature	585 000	Poste forestier
Total 2			20 550 000	2 055 000	18 495 000	

5.3.3. Economie

Titre du projet	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Appui technique aux producteurs d'algues	Artoumassi	Groupement féminin	2 500 000	250 000	2 250 000	PROADEL
	Wouane	Groupement féminin	2 500 000	250 000	2 250 000	PROADEL
	Djiferi	Groupement féminin	2 500 000	250 000	2 250 000	PROADEL
	Koua	Groupement féminin	2 500 000	250 000	2 250 000	PROADEL
Total 3			10 000 000	1 000 000	9 000 000	

5.3.4. Santé-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Création de centre de santé	Dunaou, Taffa Ali kourtj, Artoumassi, Noh, Kouyouwa, Latri, Boutcham, Mouloukoum Nord, Yarwa, Kiri	Chef de village et relais communautaires	-	-	-	District sanitaire
Construction de centre de santé équipé	Yourtou	CIVD, COSAN	70 000 000	En nature	63 000 000	UNICEF; OMS ; AFD ; GTZ ; PNUD
Sensibiliser la population à fréquenter les centres de santé	A l'échelle cantonale	CIVD	200 000	En nature	160 000	UNICEF; OMS ; AFD ; GTZ ; PNUD
Organiser les campagnes de sensibilisation pour la CPN et le PEV	Isseirom, Yourtou, Dunaou, Taffa Ali Kourtj, Artoumassi, Kouyouwa, Latri	COSAN	100 000	En nature	80 000	District sanitaire
Formation des membres des COSAN et des relais communautaires	Isseirom, Dunaou	CCD et COSAN	500 000	En nature	400 000	District sanitaire, Alerte Santé, GIZ
Installation de forage équipé de PMH	Amboua, Danloune, Roundi, Marché Isseirom, Marché Yourtou, Kouroua, Kouyouwa, Foulateri, Woyerom, Allay, Keouri, Mao Aouda Bari, KaïraGouroura, Bodo, Ali Tchoukiri	CIVD	22 500 000	2 250 000	20 250 000	PNUD, AFD, secours
Total 4			93 300 000	9 410 000	83 890 000	

5.3.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuel et potentiels
Sensibilisation des parents d'élèves pour la cause de la scolarisation des enfants	Isseïrom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Tafa Ali kourti, Artoumssi, Youngoui Koura, Dunaou, Yarwa, Doum Doum, Mouloukoum Nord, Kiri, Boutcham	CCD et CIVD	-	-	-	IPEB
Former 35 maîtres communautaire	Isseïrom et Doum-Doum	CCD et CIVD	3 500 000	-	-	UNICEF, IDEN
Construction d'un bâtiment de 3 salles de classe dans les écoles primaires	Isseïrom	CIVD	55 000 000	5 500 000	49 500 000	UNICEF, PROADEL, AFD, GOOD-NEIBORD
Construction d'un bâtiment de 3 salles de classe dans les CEG	Doum Doum, Isseïrom	CIVD et APE	55 000 000	5 500 000	49 500 000	UNICEF, PROADEL, AFD, GOOD-NEIBORD
Aménagement de terrain de sport	Isseïrom	Comité de jeune et CCD	10 000 000	1 000 000	9 000 000	CORDE, UNESCO PROADEL, GIZ, UE
Construction et équipement d'une maison de jeune et de la culture	Isseïrom	Comité de jeune et CCD	70 000 000	7 000 000	63 000 000	CORDE, UNESCO PROADEL, GIZ, UE
Total 5			193 500 000	22 500 000	171 000 000	

5.3.6. Affaires sociales-Genre

Titre du projet	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Sensibiliser, organiser et former les producteurs en techniques de gestion des récoltes	Isseirom, Artoumassi, Bah, Dunaou, Youngoui Koura, Wouane, Yourtou, Ibroun, Noh, Landou, Latri, Ndoh, Taffa Ali kourti	CCD et CIVD	700 000	En nature	560 000	SOS SAHEL ; ACTED ; INADES Formation
Doter les groupements féminins de moulin communautaires	Isseirom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Artoumassi, Dounaou, Taffa Ali Kourti, Youngoui Koura	Groupement féminin	26 000 000	2 600 000	23 400 000	FAO, UE, BAD, PROADEL
Total 6			26 700 000	2 740 000	23 960 000	

5.3.7. Gouvernance-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Organiser des séances de sensibilisation sur la bonne gouvernance	Isseirom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Artoumassi, Dounaou, Taffa Ali Kourti, Yarwa, Kiri, Boutcham, Moloukoum nord, Doum Doum, Youngoui Koura	CCD, CIVD	650 000	En nature	520 000	INADES Formation, GIZ
Renforcer les capacités des organisations en techniques de gestion des activités	Isseirom, Latri, Yourtou, Kouyouwa, Artoumassi, Dounaou, Taffa Ali Kourti, Yarwa, Kiri, Boutcham, Moloukoum nord, Doum Doum, Youngoui Koura	CCD, CIVD	650 000	En nature	520 000	INADES Formation, GIZ
Total			1 300 000	260 000	1 040 000	

CONCLUSION

L'élaboration de ce plan de développement résulte d'un processus qui a impliqué les populations depuis la base (villageoise, inter villageoise, cantonale) ainsi que les autres acteurs intervenant dans le canton avec l'appui technique de SOS SAHEL.

Un diagnostic approfondi du canton, prenant en compte les généralités sur le canton, le diagnostic participatif avec les diverses activités menées par les populations a permis de présenter le canton à travers son milieu physique, le milieu humain et les activités économiques et sociales. Les résultats du diagnostic ont servi de base pour la formulation et la priorisation des actions tout en s'appuyant sur les capacités réelles des populations. La mise en œuvre de ces actions devrait logiquement soutenir le développement des activités économiques afin de faciliter l'accès aux services sociaux de base. En tant qu'actions transversales, un regard particulier a été aussi porté à l'allègement des femmes dans les travaux domestique ainsi que les actions liées à la gestion des ressources naturelles.

Toutes les actions formulées sont en conformité avec les objectifs du millénaire pour le développement ainsi que la vision du plan national de développement. La population du canton Isseïrom est à ses débuts de cet exercice de planification. Les insuffisances constatées tout au long du processus doivent servir de base pour lancer le débat autour du développement du canton.

Au regard de tout, la rigueur dans la mobilisation des ressources de toute nature tant interne qu'externe mais aussi la flexibilité dans les procédures de financement, constitueront le seul gage pour la réalisation effective des actions prévues dans ce plan de développement.

Le CCD en tant que structure cantonale de pilotage des actions de développement du canton à donc la responsabilité de mobiliser et sensibiliser toutes les couches sociales pour réussir la réalisation des différentes actions inscrites dans ce PDL. Pour ce faire, un appui des services techniques déconcentrés de l'Etat ainsi que des partenaires techniques et financier est donc nécessaire pour impulser cette dynamique.

ANNEXES

Annexe 1 : Copie de la lettre de demande d'appui adressée au projet

Republique du Tchad
Région du Lac
Département de Walyi
Sous-Préfecture de Doum-Doum
Canton d'Isserom
Ref n° 001/CTM/ISS/2015

Unité Travail - Progrès

Isserom, le 30 décembre 2013

Le chef de Canton d'Isserom

Au
Coordinateur du SOS Sahel S/C Projet
Walyi à N'gouwi

Objet: Demande d'appui
à l'élaboration du PDL

Monsieur,

Suite à l'atelier d'information sur le plan local de développement organisé le 27 décembre 2013 par l'équipe du projet Walyi, la population du Canton, en mon nom avons l'honneur de venir par la présente solliciter l'appui de SOS Sahel pour l'accompagner à l'élaboration de son plan développement local.

Esperant que notre demande retiendra toute votre attention pour une suite favorable, veuillez recevoir, Monsieur le coordinateur, l'expression de notre très haute considération.

Pour la population



Le Chef de Canton

Annexe 2 : Calendrier du processus de concertation

Activités	Lieu	Dates	Nombre de jours
Réunion cantonale d'information	Isseirom	27.12.2013	1
Réunion d'information et de sensibilisation dans chaque village			
Réunion d'information au sein de chaque groupe de villages et mise place de comité inter villageois de développement	Villages centraux de groupe de village	19 février au 4 mars 2014	16
Formation des animateurs locaux volontaires et des membres de comité de suivi	Isseirom	11 et 12/04/2014	02
Collecte des données de base sur le canton	Dans les Villages	26 Mai au 15 Juin 2014	20
Diagnostic participatif par groupe de village	Par groupe de villages	Du 16 juin au 4 juillet 2014	18
Assemblée générale de diagnostic participatif	Isseirom	10-déc-14	01
Formation en planification	Isseirom	20/12/14	01
Travaux en commission thématique	Isseirom	21 au 23/12/2014	03
Restitution des travaux en commission thématiques	Par groupe de villages	24 au 31 /12/ 2014	07
L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets	Isseirom	8 /4/ 2015	01
Rédaction de PDL			
Validation de PDL			

Annexe 3 : Membres du Comité de Développement Cantonal,

N° d'ordre	Nom et prénom	Fonction	Contact téléphonique
01	Adam Ali Mouta	Président	99170399
02	Malloum Moussa Hassan	Vice président	99602194
03	Masi Haroun	Secrétaire	99577178
04	Malloum Moussa Abakar	Secrétaire Adjoint	99927884
05	Adam Mahamat	Trésorier	99602044
06	Koubra Youssouf	Trésorière Adjoint	
07	Ismaël Abakar	Charge de matériel	99375138
08	Al hadji Mbodou	Charge de matériel Adjoint	99699234
09	Amine Saillah	1 ^{er} conseiller	
10	Marra Issa	2 ^{ème} conseiller	
11	Seina Brahim	3 ^{ème} conseiller	
12	Mahamat Abdoulaye	Commissaire au compte	99 33 77 27
13	Adam Saleh	Commissaire au compte	

Annexe 4 : Noms des animateurs locaux,

Village, lieu de concertation	Groupe de villages	Nomet prénom	Contact téléphonique
Taffa	1	Mouta Mahamat	99534142
Artoumossi	2	Mai tolo	
Youngoui	3	Abdoulaye Moustapha	99179043
Dounou	4	Mbodou Mamadou Brahim	91851717
Isseirom	5	Moustapha Abakar	99219397
Yourtou	6	Abba Mahamat	99168896
Latri	7	Ismael Abakar	99375138
Kouyouwa	8	Moussa Abakar	99927884
Doum-Doum	9	Alhadj Mbodou Mousseye	99699234
Yarwa	10	Adam Saleh	99203138
Mounoukou Nord	11	Moussa Hassane	99602174
Kallele (Keri)	12	Adam Mbodou	99602044
Boutcham I	13	Mahamat Abdoulaye	99337727

Annexe 5 : Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact
Baye Abakar Mouta	Chef cantonnement forestier	Environnement	99282412
Ali Hassan	Chef cantonnement forestier	Environnement	95900636
Issa Oumar Nahas	Animateur SODELAC	Agriculture	99678897
Ali Mbodou	Chef de zone SODELAC	Agriculture	99229568
Beral Yalkla	Responsable de centre de santé	Santé	95046628
Tarassem Noudjia Ndom	Responsable de centre de santé	Santé	95683017
Mbodou Moussa	Responsable de centre de santé	Santé	99637401
Ali Mahamat Seid	Directeur de l'école primaire	Education	99169192
Djokoloum Beosso Théophile	Directeur CEG	Education	99699101
Ngueyanane Timbert	IPEP	Education	99740228
Ali Abakar Mbodou	Chef de poste Vétérinaire	Elevage	99231582

Calendrier de travail des CT